



RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

2020



Crédits photos

- *service communication & Alès aggro,*
- *CPIE 30,*
- *SHVC,*
- *Centre de Pomologie,*
- *Pays Cévennes,*
- *SCOP Agroof,*
- *i-stock photo.*

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2020

SOMMAIRE

2020, une année impactée par la pandémie

Le rapport développement durable	p.5
1. Relever le défi de la transition énergétique	p.9
• Les ambitions énergétiques de l'agglomération	
• Énergie solaire : les nouveaux projets réalisés	
2. Accompagner les changements de comportements	p.15
• Actions autour du tri des déchets	
• Actions en faveur de la biodiversité	
• Actions pour la ressource en eau	
3. Développer un habitat et un transport durable	p.21
• Émergence de la mobilité douce	
• Actions en faveur d'un habitat durable et solidaire	
• Gestion et tri des déchets	
4. Œuvrer pour la protection de l'environnement	p.33
• Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires	
• Mise en valeur de la biodiversité locale	
• Gestion durable des espaces naturels	
5. Favoriser une croissance verte et solidaire	p.41
• Une offre touristique et culturelle verte	
• Des initiatives économiques responsables	
• Des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement	
6. Des partenaires actifs et reconnus	p.53

« Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été lancé en 2015 pour éliminer la pauvreté et mettre le monde sur la voie de la paix, de la prospérité et de l'égalité des chances pour tous sur une planète en bonne santé. Les 17 objectifs de développement durable exigent une transformation des systèmes financiers, économiques et politiques qui régissent aujourd'hui nos sociétés afin de garantir les droits humains de toutes et tous. Ils requièrent une immense volonté politique et une action ambitieuse de la part de toutes les parties prenantes. »

António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

PORTRAIT

La Mission Développement Durable

Créée en 2004, la Mission Développement Durable (MDD) est née de la volonté des élus de l'agglomération de s'engager à long terme dans un projet de territoire basé sur une gestion économe, équitable et intégrée du quotidien.

La Communauté d'agglomération, en tant qu'initiatrice de l'Agenda 21 publié le 21 mars 2007, a ouvert la voie en appliquant à son organisation le précepte d'exemplarité. La MDD est une direction transversale qui s'adresse à tous les services de la collectivité, mais également aux élus, aux «grands acteurs» (associations, administrations, établissements publics et privés, syndicats professionnels...), et bien sûr, aux citoyens à titre familial et individuel.

L'équipe structure et fait le lien entre les services de la collectivité sur les actions engagées entrant dans l'agenda 21, et assure la prise en compte de la thématique environnementale, économique et sociale dans les nouveaux projets de l'agglomération.

Quelques chiffres clés du service

- 1er Agenda 21 de la Région Languedoc-Roussillon labellisé par le ministère de l'écologie,
- 1 Atlas de la biodiversité réactualisé en 2020,
- 1 Plan Climat Air Énergie du Territoire (PCAET) dans le cadre du volet Air & Énergie de l'Agenda 21 territorial,
- 2 conventions d'État «Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte» (TEPCV) signées en 2015 et en 2016, pour une subvention totale de 2 000 000€,
- 4 actions TEPCV sont mises en place et suivies (économies d'énergies sur l'éclairage public, performances énergétiques des bâtiments intercommunaux, éco-mobilité des agents, sensibilisation au développement durable et à la biodiversité),
- 1 labellisation Territoire Engagé pour la Nature pour 2021 à 2023.

2020, une année impactée par la pandémie

Aujourd'hui, en raison de la COVID-19, une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, rend la réalisation des objectifs pour un développement durable encore plus difficile. Loin de les remettre en question, les causes profondes et les impacts de la COVID-19 montrent avec pertinence les rôles essentiels du Programme 2030, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et du Programme d'action d'Addis-Abeba, et soulignent l'urgence de leur mise en œuvre.

Il s'agit d'une période charnière pour faire avancer une vision commune de l'avenir et accélérer les réponses aux plus grands défis mondiaux, allant de la sauvegarde de la biodiversité à la lutte contre les changements climatiques.

Le Rapport sur les objectifs de développement durable 2020 présente un aperçu des avancées réalisées vers la réalisation de ces objectifs. Il met en valeur les initiatives et politiques publiques, portées par des collectivités, des agents, des habitants, et des acteurs socio-économiques. De nombreuses actions expriment la volonté d'un épanouissement du territoire en faveur d'un développement respectueux et harmonieux.

Vous retrouverez dans ce rapport, les données les plus récentes sur les actions mises en place sur la communauté d'Alès Agglomération. Il a été élaboré par la Mission Développement Durable d'Alès Agglomération, en collaboration avec les services des communes, de la ville d'Alès et de l'agglomération.

Merci de leur implication

* Les 17 Objectifs de Développement Durable forment une grille commune impliquant en France tous les acteurs (État, Régions, Départements, communes et intercommunalités, entreprises, citoyens...). Ils intègrent de manière transversale les trois dimensions du développement durable (environnement, économie et social), et couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable.



RAPPORT ANNUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2020

La rédaction du Rapport Annuel de Développement Durable (RADD) est une obligation réglementaire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Ce rapport permet de rendre compte en toute transparence de l'action des collectivités en faveur d'un développement durable. Le RADD est aussi un outil d'aide à la décision pour les élus d'Alès agglomération. Il est présenté chaque année préalablement au Débat d'orientations budgétaires.

Ce rapport est le fruit d'une synthèse des actions réalisées par les différents services des collectivités et également les bilans d'actions de ses partenaires. Il met en lumière des initiatives sur le territoire de la communauté Alès Agglomération en matière de développement durable, conduites entre janvier et décembre 2020.

Toutes les actions ne sont pas citées, certaines particulièrement emblématiques sont détaillées. L'objectif n'est pas l'exhaustivité mais la mise en cohérence des politiques publiques contribuant ainsi à éclairer les décisions du débat d'orientations budgétaires.

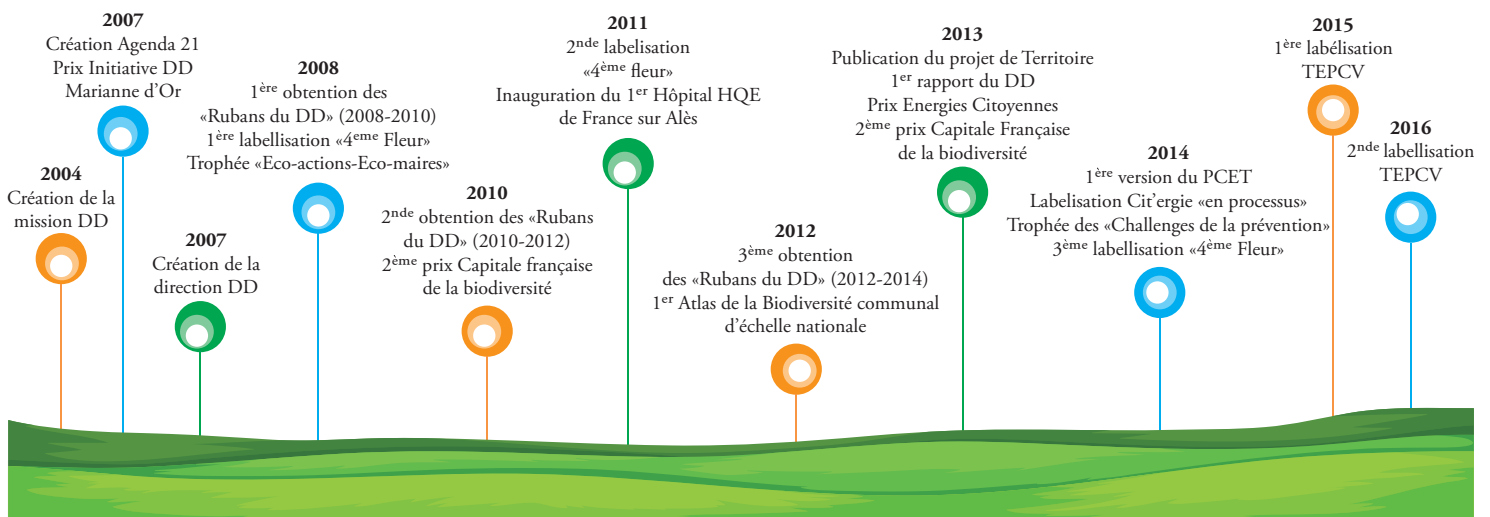
Vous retrouvez en première partie du RADD les actions conduites sur le territoire au titre de la transition énergétique, des changements de comportements, du développement d'un cadre de vie et d'un transport durable, de la protection de l'environnement et de la nécessité d'une croissance verte et solidaire, et en seconde partie les actions menées par les partenaires incontournables de notre territoire.

Au-delà de l'état des lieux de 2020, l'analyse conduite montre la contribution de toutes les politiques aux 17 Objectifs de Développement Durable* (ODD) de l'Agenda 2030, cadre unique et partagé internationalement qui fixe le cap en matière de développement durable.

De nombreux prix ont été décernés à l'agglomération

12 prix et distinctions nationaux et internationaux attribués à l'agglomération alésienne pour son action exemplaire en faveur d'un développement durable.

- Labellisée Territoire Engagé pour la Nature (TEN) en décembre 2020
- Label national 4^{ème} Fleur en 2008, 2011, 2014 et 2017, Fleur d'Or en 2020
- Marianne d'Or du Développement Durable en 2007
- Prix national des trophées Eco-Actions en 2009
- 2nd prix au concours européen «Capitale Française de la Biodiversité» en 2010 et 2013
- Rubans du Développement Durable : Seule agglomération de France à avoir reçu ce label trois fois consécutives en 2008, 2010 et 2012.



ALES AGGLOMERATION

en quelques chiffres

Démographie

72 communes
129 931 habitants
soit 140,2 hab/km²
60 256 ménages
+ 0.2 % de croissance démographique par an



Economie

5e agglomération d'Occitanie
14 276 entreprises
10 AOP, AOC et IGP



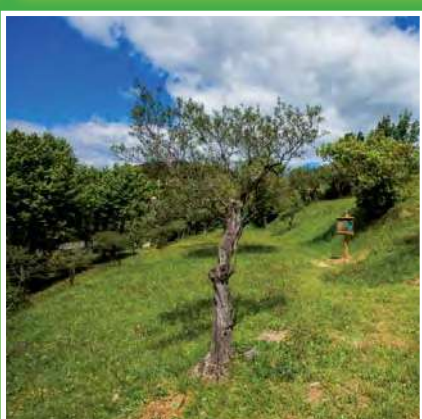
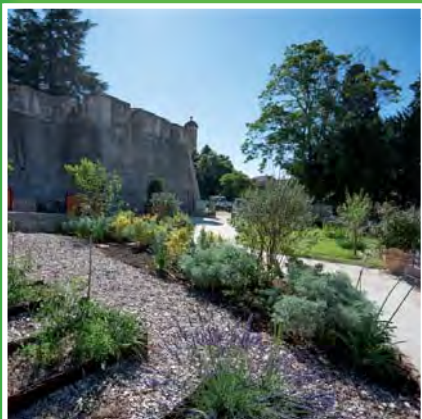
Territoire

95 117 ha de superficie
59 080 ha d'espace forestiers
45 351 ha d'espaces naturels sensibles
28 971 ha de surfaces agricoles
7 442 ha de surfaces urbanisées



Chiffres clés

En France, les énergies renouvelables représentent 16,3 % de la production nationale d'énergie.



RELEVER LE DEFI DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

La transition énergétique pose un défi de connaissance et d'ancrage citoyen pour appréhender et s'appropriier les enjeux du changement climatique, de la raréfaction des ressources, ou de l'artificialisation des sols. Elle est devenue un enjeu important pour de nombreuses raisons : les problèmes écologiques et notamment climatiques, les questions de santé publiques ou encore la question du prix de l'énergie et de la croissance économique.

L'un des objectifs les plus fondamentaux de la transition énergétique est de lutter contre le réchauffement climatique. Dans ce sens, Alès Agglomération a mis l'accent sur le développement des énergies renouvelables sur son territoire.

Les ambitions énergétiques de l'agglomération

Espace Info Energie Alès Nord Gard (EIE)

En 2021, l'EIE du CPIE du Gard devient l'opérateur d'Alès Agglomération sur le guichet unique **Renov'Occitanie** portant sur le conseil rénovation énergétique des particuliers.

L'EIE d'Alès, situé dans le quartier de Rochebelle, reçoit les particuliers pour écouter, orienter et définir avec eux la solution la plus adaptée pour la rénovation énergétique de leur habitat.

Les permanences sont ouvertes du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h (hors confinement) au CPIE du Gard et 1 fois par mois (le 1er mercredi du mois de 9h30 à 11h30) à l'Éco'Loge Toit à La Grand'Combe.

Il met également en place des actions autour de la transition énergétique :

- Stand d'animations autour de la mobilité, 20 personnes sensibilisées. Génolhac (22/02/20)
- Formation auprès de Services Civiques «Volontaires de la Transition Énergétique» de l'association UnisCité, 9 personnes formées. Alès (04/03/20)
- Atelier «Journée # Qualité de l'air !» sur la qualité de l'air intérieur des bâtiments, 4 éducateurs à l'environnement sensibilisés. Alès (16/09/20)
- Atelier webinaire «Sobriété numérique» pour 8 professionnels du tourisme en partenariat avec l'Office de Tourisme d'Anduze (04/12/20)

Au total, 41 personnes sensibilisées par l'Espace Info Energie en 2020.



800 conseils donnés lors des permanences téléphoniques (75%) et physiques (25%) sur Alès, 15 personnes conseillées à La Grand Combe.



Cendras, un hangar pour abattre moins d'arbres



Au niveau mondial

- 10% des émissions de gaz à effets de serre sont issues de la production d'énergie,
- au niveau mondial, la consommation d'énergie repose à 81,3% sur les énergies fossiles.

La meilleure énergie pour la planète, et donc pour l'humanité, est celle que l'on ne consomme pas! Réduire sa consommation d'énergie, tel a été l'objectif de la commune en mettant en œuvre les projets financés à hauteur de 80 % dans le cadre de la démarche «territoire à énergie positive et croissance verte» portée par le syndicat des hautes vallées cévenoles.

La construction du hangar à plaquettes forestières participe à cette ambition. Elle permettra à la commune de réduire significativement sa consommation de bois : pas de perte au stockage et des copeaux plus secs donc plus performants. Reste à présent, aux «jardins du Gauleizon», qui en assurent la production, à partir des bois de la forêt communale de le remplir.

Forte de cet équipement, la commune peut envisager d'autres perspectives pour faire évoluer le mode de chauffage de ses bâtiments encore chauffés aux énergies fossiles (gaz principalement). Si pour les bâtiments existants l'isolation et le passage aux énergies renouvelables sont la solution, pour les constructions neuves, la réalisation de bâtiments passifs (ne consommant pas d'énergie pour le chauffage) voir à énergie positive (produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment) est l'ambition que nous devons nous fixer collectivement.

Rousson, une école no watt

Les élu(e)s de Rousson ont décidé de créer un nouveau bâtiment de 3 786 m² rassemblant école maternelle et élémentaire. Les enfants de Rousson feront leur rentrée 2021 dans ce bâtiment mêlant béton, pierres de Vers-Pont-du-Gard et bois du Massif-Central.

Le recours au bois s'est naturellement inscrit dans la volonté politique d'avoir un bâti à forte valeur écologique, labellisé « Bâtiment Durable Occitanie » - niveau or, par Envirobat.

La commune a reçu l'appui de l'association des Collectivités FORestières(COFOR) du Gard qui accompagne toutes les communes du Pays des Cévennes souhaitant utiliser du bois, dont l'origine est garantie. Une chaufferie bois sera installée aussi, grâce à l'appui de la « Mission gardoise de la Chaleur renouvelable », portée par la CCI. En 2021, il va être étudié l'équipement d'une partie du groupe scolaire en mobilier en bois local.



La Région Occitanie a récompensé le projet de construction de la nouvelle école de Rousson en lui attribuant la labellisation "No Watt" qui est assortie d'une subvention exceptionnelle de 1,4M€.

Cette aide est venue accompagner l'effort engagé par la municipalité pour faire de cet établissement scolaire un bâtiment à énergie positive. Avec sa chaufferie au bois, ses vitrages à contrôle solaire et ses 232 m² de panneaux photovoltaïques couvrant entièrement sa consommation électrique, l'école de Rousson réduira au minimum son empreinte carbone

Energie solaire : accompagner les projets



La ferme photovoltaïque de Plos à Saint-Jean du Pin fournit l'énergie électrique annuelle pour 1 700 foyers.

Le photovoltaïque chez les particuliers

- 433 dossiers pour 86 600 € d'aide de la collectivité,
- 9 960 m² de panneaux photovoltaïques,
- 2 100 000 Kw/h de production solaire soit l'équivalent de la consommation électrique de 450 foyers.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 21 intercommunal qu'Alès Agglomération a souhaité encourager les usagers à faire le choix d'équipements économes en énergie.

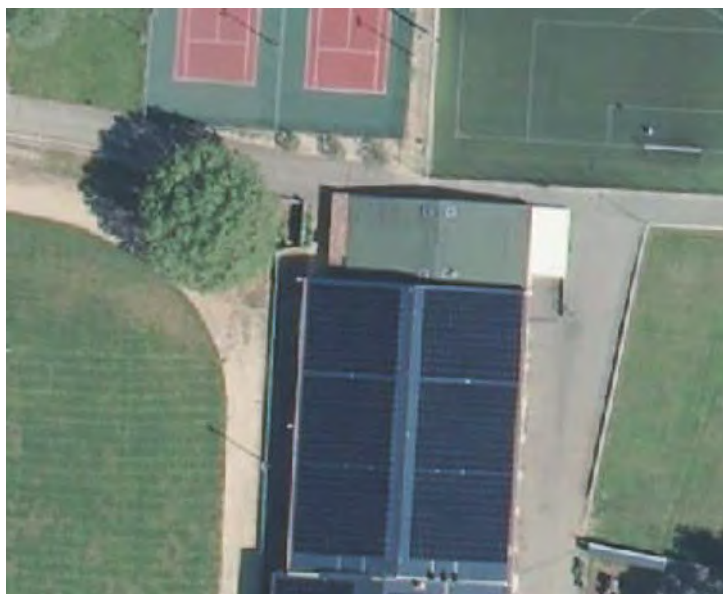
Le photovoltaïque chez les particuliers

Alès Agglomération subventionne à hauteur de 200 € l'installation de panneaux photovoltaïques chez les particuliers. Il peut s'agir de chauffe-eaux solaires comme de production d'électricité destinée à la revente ou à l'auto-consommation.

Depuis 2008, 433 dossiers ont été retenus, soit une aide globale de 86 600 € de la part de la collectivité. En moyenne, une installation développe une puissance nominale de 4 Kwc (Kilowatt crête). L'investissement moyen pour une installation photovoltaïque est de l'ordre de 13 500 €.

L'ensemble des chantiers subventionnés a généré une dépense de 5 850 000 €, essentiellement à destination d'installateurs locaux, s'agissant de chantiers de petites tailles.

Chaque année, les 9 960 m² de panneaux photovoltaïques subventionnés par Alès Agglomération produisent près de 2 100 000 Kw/h, soit l'équivalent de la consommation électrique de 450 foyers de 3 personnes.



La toiture photovoltaïque du Gymnase du Frigoulou de Salindres fournit l'énergie électrique annuelle de 130 foyers.



Une toiture d'une maison individuelle avec 23 m² de panneaux photovoltaïques.

Cendras, une croissance verte et vertueuse

Jeudi 16 janvier 2020, à Cendras, le syndicat des Hautes vallées cévenoles (SHVC) présentait le bilan de ses actions de transition énergétique et écologique en présence de Jean-Luc Gibelin, vice-président de la région Occitanie. Des actions dont le bilan carbone représente 100 tonnes de Co2 économisé soit, la production annuelle des villes de Sainte-Cécile-d'Andorge et de Génolhac.

Le syndicat des Hautes vallées cévenoles a dressé le bilan de ses actions dans le cadre du programme « territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) ».

Un programme pour une transition écologique et énergétique, auquel ont adhéré 18 collectivités, dont 2 intercommunalités, représentant près de 4,50 M€ d'euros d'investissement dont 1,85 M€ a été financé par ce dispositif d'aides.

Parmi les investissements ont en dénombre, entre autres, 34 % dans le domaine du circuit court, 31 % dans le domaine de l'enveloppe du bâti puis de l'éclairage public, 16 %. D'autre part, ont eu cours des actions de sensibilisation auprès du public, des interventions en milieu scolaire, l'installation de ruche ou encore la création d'un pôle agrialimentaire à Saint-Julien-des-Points.

Une liste non exhaustive d'actions rendues possible par ce programme financé par l'État, le fonds de financement de la transition énergétique, le syndicat, l'Ademe, Alès agglomération et la Communauté de communes au mont Lozère ayant permis la non-émission de 110 tonnes de Co2 annuel soit, l'équivalent des villages de Sainte-Cécile-d'Andorge et Génolhac.



EN CHIFFRES

L'année d'actions représente 48 opérations de rénovation énergétique de bâtiments publics, 16 opérations d'amélioration de l'éclairage public, 3 opérations de reconquête de la biodiversité, 3 véhicules et 3 vélos électriques achetés.

À titre d'exemple, 431 440€ ont été investis dans la rénovation de l'éclairage public, soit 771 luminaires changés, 32 horloges astronomiques posées et une extinction partielle ou totale dans 12 communes. Le gain d'énergie est de 50 à 80% sans oublier l'effet bénéfique sur la biodiversité nocturne par le fait que 100% des rayons lumineux sont dirigés vers le sol.



Chiffres clés

Plus de 67 % du territoire national a été concerné par des mesures de restriction d'eau en 2019



ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS

La finalité de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement est l'émergence de citoyens responsables, respectueux de la vie, des femmes et des hommes capables de participer à l'action et à la décision collective.

Éduquer à l'environnement, c'est

- *informer, sensibiliser, éduquer, former par et pour l'environnement, au contact du terrain,*
- *s'adresser à tous, partout et tout au long de la vie,*
- *développer des pédagogies actives.*

De nombreuses actions et outils de sensibilisation sont mis en place chaque année sur le territoire d'Alès Agglomération. Nous avons choisi de vous présenter trois des thématiques développées.

- *Actions autour du tri des déchets*
- *Actions en faveur de la biodiversité*
- *Actions pour la ressource en eau*

Les actions autour des déchets

Les masques usagés ne se jettent pas n'importe où

Les élus du Conseil municipal des enfants ont édité une affiche pour rappeler cette règle de bon sens visant à préserver l'environnement et la santé des agents chargés du nettoyage.

Pendant la crise sanitaire liée au Covid-19, alors que le 1er dé-confinement débutait, des membres du Conseil municipal des enfants d'Alès (CME) ont déploré de voir s'accumuler masques et gants chirurgicaux usagés sur la voie publique ou sur les parkings des grandes surfaces.

En réaction, ces jeunes élus ont choisi d'éditer une affiche pour rappeler chacun à ses responsabilités. Avec comme slogan "Jetables, mais pas n'importe où!", cette affiche a d'abord fait le tour des réseaux sociaux avant d'être placardée sur la devanture des magasins ou sur le mobilier urbain municipal. Le but de Mylvia, Luna, Tahîna, Chloé, Sheyma, Lilly et Mila, qui ont mené à bien ce projet, est d'interpeller les usagers sur la nocivité environnementale de ces protections individuelles contre le coronavirus, mais aussi sur le danger potentiel qu'elles représentent pour les agents municipaux chargés du nettoyage ou simplement les passants et les enfants.

Quand les enfants éduquent les adultes

«La réactivité des enfants a été exemplaire, ce sont les membres de la commission "Environnement et citoyenneté" qui se sont emparés du dossier. En quelques jours, une dizaine de slogans était déjà déposée».

L'objectif de départ d'un CME est de faire en sorte que l'assemblée traite à la fois des thèmes sur lesquels elle a été élue, mais qu'elle s'empare aussi, ponctuellement, de l'actualité de la ville. Et que ce soit des enfants qui rappellent les adultes à de bonnes pratiques peut avoir un impact beaucoup plus marquant pour nous tous.



Les masques et les gants jetables ne doivent pas se retrouver sur la voie publique.

La filière de revalorisation des déchets s'affiche

Des panneaux de couleur apparaissent peu à peu à côté des bennes dans les déchetteries d'Alès Agglomération. Ils expliquent ce que deviennent vos dépôts et l'utilité de votre démarche.

Composés de couleurs très distinctes, les panneaux présentent aussi une liste des réutilisations possibles des matériaux, ce qui permet de mieux comprendre la filière de la revalorisation des déchets.

Les usagers de la déchetterie des Salles-du-Gardon l'ont remarqué: des panneaux de couleur trônent depuis quelques semaines à la tête de chacune des bennes à disposition. Ces oriflammes, de couleurs différentes, en fonction des apports, ont pour vocation d'informer le public et de lui montrer comment les objets ou produits déposés seront valorisés.

Une filière de revalorisation très diverse

Les différents flux se distinguent en fonction de leur composition. Une première revalorisation, appelée "énergétique", vise à récupérer les matériaux, comme une partie des encombrants, pour les transformer en énergie.

La deuxième valorisation est celle de la matière: c'est le cas pour les piles qui retrouvent une nouvelle vie après leur traitement.

Enfin, il existe une revalorisation dite de "réemploi" qui prévoit, comme pour le mobilier ou l'électroménager, de réutiliser les objets après leur réhabilitation.

C'est en cela que ces nouveaux affichages sont utiles: ils illustrent par des exemples concrets l'utilité de la revalorisation des déchets. De plus, ces panneaux participent, en différenciant clairement chaque benne, à la réduction des erreurs de tri et facilitent le travail des agents des déchetteries.

Peu à peu, la totalité des déchetteries d'Alès Agglomération sera équipée de ces nouveaux outils d'information.



Les actions en faveur de la transition écologique

Le CPIE du Gard coordonne des programmes de sensibilisation...

Plusieurs dispositifs pédagogiques à destination des scolaires et du grand public sont coordonnés par le **CPIE du Gard** et permettent la mise en œuvre d'animations sur le territoire de l'agglomération.

Programme « Accompagnement des projets de Classes d'Alès Agglomération »

En 2020, il est axé particulièrement sur les thématiques de la biodiversité, de l'eau, du changement climatique. Pour s'adapter à la crise sanitaire, le CPIE a créé des modules d'animation permettant une continuité pédagogique à distance durant les phases de confinement.

Un netvibes environnement a également été élaboré. Il s'agit d'une plateforme internet présentant tous types de ressources numériques sur des thématiques très diverses <https://www.netvibes.com/cpiegard#Accueil>

Concertation et formation autour de la transition écologique

Pour accompagner la professionnalisation des acteurs, construire une vision partagée de la transition écologique et favoriser la mutualisation des expériences, le **CPIE du Gard** a mis en œuvre rencontres en 2020 sur le territoire d'Alès Agglomération :

- Organisation d'une rencontre départementale sur le Pôle Culturel et Scientifique de Rochebelle « La Rentrée du Réseau 2020 ». Cette journée a permis d'échanger et de contribuer à une vision commune du projet du CPIE du Gard. En 2020, cet événement fut exceptionnel grâce à la signature de la Convention d'Engagement pour 10 ans avec l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives à l'Environnement. Date : 8 septembre 2020
- Formation de stagiaires BPJEPS sur les missions des réseaux EEDD et la prise en main d'outils pédagogiques. Date : 31 janvier 2020.



34 écoles de 22 communes de l'agglomération,
69 classes,
1001 élèves sensibilisés,
1 projet Aire Terrestre Educative,
50 participants à la « Rentrée du réseau »
& 18 stagiaires BPJEPS.



Animation du centre de ressources

Pour animer le lieu ressources de la Maison de la Nature et de l'Environnement, le CPIE du Gard coordonne un programme annuel de sorties, animations, ateliers, ... qui s'appuie sur le calendrier événementiel de l'environnement, du développement durable et de l'économie sociale et solidaire.

La programmation 2020 a inscrit des animations qui ont pris des formes très variées de sorties, ateliers, chantier participatif, vidéo en ligne et débat en ligne ... Elles se sont focalisées sur la thématique de la biodiversité pour répondre à la dynamique d'Alès Agglomération et ainsi valoriser la diffusion de son Atlas de la Biodiversité Communale prévue en 2020.

En 2020, 395 personnes ont été sensibilisées grâce au programme des Rencontres de l'Environnement.

Les actions pour la ressource en eau

... et des programmes sur le Gardon

Programme « Et au milieu coule les Gardons »

Ce programme a pour finalité de sensibiliser la population aux enjeux de l'eau du bassin versant des Gardons. Il est développé auprès du public scolaire et du grand public.

Programme « Gard à l'eau »

Ce programme a pour finalité de sensibiliser la population au risque inondation pour mieux s'approprier les enjeux de son territoire de vie .

Les actions menées auprès du grand public sont inscrites dans le guide des animations du CPIE du Gard soutenu par Alès Agglomération à travers les programmes d'animations.

« GARD à l'EAU ! »

1 animation a été proposée à destination du grand public
5 projets de classe ont été proposés au cours de l'année scolaire 2019-2020

« Et au milieu coulent les Gardons »

14 animations à destination du grand public ont été proposées de juillet à novembre 2020

20 projets de classe ont été proposés au cours de l'année scolaire 2019-2020



Les oiseaux du plan d'eau d'Alès sont devenus une véritable attraction

Après la naissance récente de trois oisons, le plan d'eau du Gardon d'Alès a accueilli trois oies et un jar qui ont été relâchés le 18 juin, à hauteur d'Alès Plage. Une faune qui attire le public sur les berges, ravi de ce spectacle si simple, et pourtant si beau.

C'est un heureux événement qui s'est déroulé dernièrement sur le plan d'eau du Gardon : la naissance des trois premiers oisons nés d'un couple d'oies qui y avait été installé il y a deux ans...

D'autres naissances sont d'ailleurs attendues, cette fois du côté des canards.

Un milieu très favorable à la vie animale

Ces naissances sont la confirmation de la parfaite adaptation des palmipèdes dans leur milieu. Ces animaux participent, par leur simple présence, à l'attractivité du site en offrant la possibilité de les côtoyer en toute tranquillité.



Afin de maintenir l'équilibre de la colonie, un jar et trois oies issus d'un élevage de Deaux ont été relâchés sur le site le 18 juin.

En 1996 déjà, une trentaine de canards "colvert" avait été introduite sur les berges du Gardon. Depuis, ils ont repeuplé la rivière dans sa traversée d'Alès et participent à la régulation de l'écosystème.

Les Terrasses du Bosquet, le jardin ethnobotanique

Un jardin ethnobotanique et d'acclimatation

En contre-bas des remparts sud du Fort Vauban, à proximité immédiate de la Maison du Développement Durable a vu le jour un espace de 2000 m² consacré à la botanique et aux espèces rares. Inauguré fin février 2020, ce jardin se veut exemplaire dans la gestion de l'eau et dans la pratique de techniques agricoles respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

À vocation principalement pédagogique, ce jardin ethnobotanique réalisé par les équipes du Pôle Environnement Urbain et de la Mission Développement Durable est animé par le Centre national de Pomologie et le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement qui y propose de nombreuses animations à destinations des jeunes et des adultes.

Composés d'espèces anciennes et oubliées ainsi que d'une centaine d'arbres fruitiers, les Terrasses du Bosquet abrite d'anciennes variétés de pommiers. Afin d'étudier les conséquences du réchauffement climatique, des espèces non indigènes sont également installées afin d'étudier leur acclimatation en territoire cévenol.

C'est à travers la présentation et le repérage de bonnes pratiques, d'actions exemplaires, modélisables, que ce jardin ethnobotanique et écologique affirme sa légitimité dans une démarche de développement durable.

En chiffres :

- 2000 m² de jardins
- 1 cuve de 30 000 l de récupération des eaux pluviales et de ruissellement
- 1 accès PMR sur la moitié du jardin
- plus de 300 espèces et variétés plantées



Ouvert le 29 février, ce nouvel écrin de nature en cœur de ville d'Alès s'inscrit dans une démarche scientifique et pédagogique.

Le jardin ethnobotanique et d'acclimatation du Bosquet est un lieu de 3 000 m², dont 2 000 m² de jardins consacrés aux études botaniques et au partage des connaissances.

L'objectif du projet, porté par le Pôle Environnement urbain d'Alès Agglomération, consiste à développer la science participative et invite donc chacun à prendre part aux activités du jardin. «Les équipes du Centre national de pomologie sont présentes sur place afin d'accompagner les visiteurs dans leurs travaux d'observation, ou pour donner un espace de travail et de partage à des intervenants experts, spécialistes ou scientifiques reconnus.

Sensibiliser la jeunesse à la botanique

Dans leur vocation à être "pédagogiques", les Terrasses du Bosquet offrent aux scolaires proches et aux jeunes visiteurs des outils de sensibilisation et de compréhension de la botanique, de ses enjeux autour du climat et de la biodiversité.

Ce jardin paysager propose des sols forestiers en plaquettes de bois pour maintenir un maximum d'humidité, des vergers paysagers, 90% d'accès aux handicapés, une autonomie totale en eau, ... Bref, le jardin ethnobotanique se veut exemplaire et innovant. Il a été aménagé en lien étroit avec le service Paysage d'Alès Agglo et le centre horticole de la Ville d'Alès.

Chiffres clés

Sur AA la surface urbaine représente 8 % du territoire.
65 % de la population vit en habitat collectif dont 17 % en logement social.



DEVELOPPER UN TRANSPORT & UN HABITAT DURABLE

Un transport durable , tout comme un habitat, est respectueux de l'environnement car il est à basse consommation d'énergie, et moins on consomme d'énergie, moins on émet de gaz à effet de serre (CO₂) cause des dérèglements climatiques actuels.

Le transport durable ne met pas en danger la santé publique et les écosystèmes, tout en respectant les besoins de mobilité.

L'habitat durable concilie l'économique et le social, en permettant de vivre dans un logement confortable tout en maîtrisant les consommations d'énergie et d'eau, et par conséquent les charges.

En 2020, la crise sanitaire et les différents confinements ont fait prendre conscience que les modalités de travail évoluent, notamment grâce aux innovations technologiques, l'espace-temps professionnel s'est modifié. Les distances sont à la fois plus courtes (internet et téléphonie) et plus longues (les collaborateurs vivent de plus en plus loin de leur lieu de travail).

Vivre vert et au vert n'est plus seulement une tendance. Les Français ont le véritable souci d'habiter un logement plus propre, plus économe et qui contribue à préserver leur espace.

Au-delà du bâtiment lui-même, on choisit un quartier pour son cadre, ses transports en commun, ses espaces verts et ses pistes cyclables.

Emergence de la mobilité douce

Ales'y à vélo: une façon "branchée" de se déplacer

Les cent premiers vélos à assistance électrique (VAE) "made in France", aux couleurs de l'opération "Ales'y.", sont à votre disposition depuis le 24 août en gare routière d'Alès. Alès Agglomération propose une location de courte ou longue durée de ces vélos.

Après le lancement du service de covoiturage public (momentanément en arrêt avec la crise sanitaire, NDLR) ou les navettes électriques du centre-ville d'Alès, la ville poursuit le développement d'une offre de mobilité diversifiée et durable sur le territoire.

Tester avant d'acheter...

Avec la déclinaison "Ales'y... en bus, en navette, en covoiturage, à vélo", les Grand-Alésiens ont-ils désormais la possibilité de se déplacer sans prendre leur voiture?

Avec les VAE, l'offre s'agrandit encore. Encourager la pratique du vélo électrique permet de donner aux usagers de l'expérience sur ce type de moyen de locomotion avant de s'acheter leur propre vélo». Souvent contraint à une pratique urbaine, le VAE se démocratise désormais dans les esprits pour son côté "écologique" tandis que les infrastructures cyclables se développent.

Concrètement, un vélo à assistance électrique est équipé d'un moteur et d'une batterie que l'on recharge chez soi sur une simple prise électrique. Avec une charge complète, votre vélo a une autonomie de 40 à 50 kilomètres selon l'utilisation que vous en faites.

Avec une charge complète, un vélo a une autonomie de 40 à 50 kilomètres selon l'utilisation que vous en faites.



Développer les pistes cyclables à l'échelle du territoire

Déjà, de nombreuses communes ont développé un réseau de déplacements doux sur leur territoire, à l'image d'Alès, de Saint-Privat-des-Vieux ou de Saint-Christol-lez-Alès qui, avec sa boucle cyclo-découverte, permet de rejoindre la voie verte du Gardon. Laquelle s'inscrit dans un axe nord-sud Lozère-Alès-Sommières du schéma départemental des aménagements cyclables.

35km de pistes cyclables sur Alès

La Ville d'Alès étend actuellement l'espace cyclable en centre-ville comme sur la périphérie urbaine. En dehors de la voie verte le long du Gardon (5km), Alès compte 25km de pistes et espaces cyclables. D'ici la rentrée, le réseau cyclable sera étendu à 30km, ce qui représente un total de 35km de voies cyclables sur Alès. La montée de Silhol, la route d'Uzès et l'avenue d'Alsace sont les dernières artères concernées par ces nouveaux aménagements.



Avec la multiplication des espaces partagés dans le centre-ville d'Alès ou le passage à une circulation limitée à 30km/h dans certains quartiers, l'environnement urbain devient progressivement plus accueillant pour les vélos et les piétons. La nouvelle Assemblée communautaire, installée le 15 juillet, a mis à l'ordre du jour l'élaboration d'un schéma cyclable à l'échelle d'Alès Agglomération. Ainsi, le centre-ville d'Alès et sa périphérie proche offrent aux cyclistes près de 35 km de voies et espaces réservés aux vélos. Le centre d'Alès compte à ce jour 70 arceaux à vélos pour une capacité de 140 cycles. Prochainement, le centre-ville comptera 360 places de vélos.

Feu vert pour l'enseignement du vélo en CM1-CM2

8 écoles primaires d'Alès Agglo rentrent dans le dispositif national "Savoir rouler à vélo". Une première dans le Gard.

En novembre, un cycle de formation à la pratique sécurisée du vélo démarre pour les élèves de CM1-CM2 d'Alès (Promelles, Tamaris, Claire Lacombe), de Cruviers-Lascours, Martignargues, Mons, Salindres et Saint-Étienne-de-l'Olm.

Entrant dans le plan "Vélo et mobilités actives" du Gouvernement, l'opération se décline localement avec le Comité départemental du cyclisme, la Sécurité routière et les services d'Alès Agglomération (Éducation et Sports).

96 interventions déjà programmées

« Avec "Savoir rouler à vélo", on est dans un dispositif équivalent à "Savoir nager" pour l'initiation à la natation. Huit établissements scolaires ont immédiatement répondu présent. Sept à huit interventions par école seront nécessaires. L'enseignement est dispensé en trois étapes : "savoir pédaler" (identifier les soucis possibles), "savoir circuler en milieu sécurisé" (comment bien prendre un virage, un rond-point, etc.), puis "savoir rouler sur la voie publique". La première session était prévue en novembre à l'école alésienne Claire Lacombe (Rieu).



Objectif : tripler les trajets en vélo

L'objectif de l'opération est d'atteindre les 9 % de déplacements à vélo d'ici 2024.

« Il est tout à fait faisable pour des enfants de venir à l'école à vélo, s'ils habitent dans un rayon de un à deux kilomètres », estime Yann Lequeux, conseiller technique du Comité départemental du cyclisme.

Avec Ales'y, les mobilités en pleine mutation

Participer à l'expérimentation du covoiturage public sur Alès Agglomération, c'est tester de nouvelles pratiques de mobilités, d'échanges et de partage.

La création d'un réseau de transports innovant en covoiturage vient bouleverser la manière d'envisager ses déplacements sur le territoire. Connecté et écologiquement responsable, le projet d'Alès Agglo est unique en France.



Le covoiturage made in Alès Agglo, c'est du transport en commun individualisé.

Depuis le 5 décembre 2019, les habitants peuvent expérimenter le covoiturage public sur une première ligne test entre Saint-Jean-du-Gard et Alès. "Public", parce qu'il est organisé de A à Z par Alès Agglomération :

- mise en place des mesures de dédommagement des conducteurs et d'une politique tarifaire avantageuse pour les passagers,
- financement d'une application mobile pour la mise en relation des usagers,
- création des points d'arrêts sur le parcours,
- organisation d'une garantie de retour pour pallier la défaillance possible des derniers covoitureurs de la journée, ...

En chiffre

470 000 déplacements / jour sur le territoire
7 600 véh./jour sur l'axe Saint-Jean-du-Gard - Alès
2 800 véh./jour se rendent vers le centre d'Alès
4 800 véh./jour se rendent vers la rocade
90 % de déplacements sur ou autour d'Alès.
80 % sont effectués en voiture particulière

Améliorer les transports en zones rurales

La collectivité souhaite ainsi mettre en place dans les zones rurales des lignes de transport sur lesquelles les voitures des habitants remplacent les autocars. Un véritable service public audacieux et innovant. « La voiture est le moyen de transport le plus utilisé sur le bassin alésien : 80 % des déplacements sont effectués en auto dès qu'il s'agit de circuler hors du centre-ville d'Alès.

Sur un territoire morcelé, aucun service de transport en commun ne peut en effet garantir des passages fréquents et en tous points ». Les études réalisées montrent par ailleurs que le coût global d'une ligne de covoiturage sera moins élevé qu'un transport collectif rempli à 20 %.

Connecter toutes les mobilités du territoire

Cette première phase d'expérimentation, réalisée sur un axe significatif (entre Saint-Jean-du-Gard et Alès) qui enregistre 7 600 déplacements par jour¹, permettra de pointer les écueils afin d'améliorer le concept. Car l'objectif est de mettre au point un service efficace de covoiturage, parfaitement intégré au réseau de lignes régulières qui dessert quotidiennement le bassin de vie d'Alès : les usagers pourront commencer leur trajet par une prise en charge en covoiturage, puis enchaîner avec un trajet en bus ou en navette gratuite Ales'y.

L'application «Mobilité Ales'y», développée aujourd'hui pour le seul covoiturage, se complétera donc ensuite avec les lignes de bus de NtecC, les navettes du centre-ville d'Alès et pourquoi pas avec le TER... Ce concept de complémentarité totale entre lignes de covoiturage et lignes de bus est totalement nouveau en France à ce jour.



Actions en faveur d'un habitat durable et solidaire

L'État débloque 52 M€ pour la rénovation des quartiers

130 M€ vont être investis dans la phase 1 du nouveau programme de rénovation urbaine, pour sept quartiers concernés par la Politique de la Ville.

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) dirige des programmes d'aides aux collectivités et bailleurs sociaux afin de réhabiliter les quartiers.

Fin 2019, le comité d'engagement de l'ANRU a examiné le projet de la Ville d'Alès, portant sur la rénovation de sept secteurs : les Prés-Saint-Jean, les Cévennes, Rive droite-Cauvel-La Royale, Tamaris, le Faubourg de Rochebelle, le Faubourg du Soleil et la Grand-Rue Jean Moulin.

Le 27 janvier, l'ANRU a confirmé l'attribution d'une aide de 52 M€ à la Ville d'Alès pour la phase 1 du projet. D'ici trois ans, de nouvelles aides de l'État seront demandées afin de poursuivre la rénovation des quartiers.

Développer l'emploi et la mixité sociale

Le nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU, communément appelé ANRU 2) offre ainsi aux villes la possibilité de réduire l'écart de développement entre ses quartiers, en améliorant la cohésion entre eux et les conditions de vie des habitants.

Cela passe notamment par une transformation structurelle des quartiers. Le but est de travailler sur la qualité des espaces extérieurs avec davantage de place pour les piétons.

La rénovation urbaine passe nécessairement par la démolition d'anciens bâtiments afin de "d'ouvrir" les quartiers à de nouveaux espaces.

Une zone économique aux Prés-St-Jean

Il s'agit également d'attirer des investisseurs privés dans les quartiers périphériques pour favoriser le développement économique et l'emploi. Par exemple, un parc de huit hectares aux Prés-Saint-Jean accueillera des bâtiments consacrés à la formation et à l'accueil d'entreprises.

492 logements seront démolis sur Alès, pour 300 reconstructions hors de leur quartier. Restructurer un quartier passe nécessairement par la démolition d'anciens bâtiments, des modifications de circulation et la recherche d'une mixité sociale.



Le NPNRU en chiffres

130 M€ : l'investissement estimé de la phase 1.

15 M€ : le coût minimum pour l'Agglo et la Ville d'Alès qui portent le projet.

7 : le nombre de quartiers issus par la Politique de la Ville éligibles.

2027 : objectif de fin de projet pour l'ANRU.

30% : la part des Alésiens concernés par l'opération.

492 : le nombre de logements démolis.

300 : le nombre de logements reconstruit hors des quartiers.

Le photovoltaïque fait des heureux à Rochebelle



Les locataires de la résidence alsienne "Rochebelle" jettent un regard très positif sur ce système intelligent de production d'énergie mis à leur disposition.

Mis en service en avril 2019 dans la résidence alsienne de la rue Jean Giono, le système de production et d'autoconsommation électrique vient de boucler son premier semestre de fonctionnement. Pour réaliser ce dispositif, EDF-ENR a installé 600 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de la résidence Rochebelle. Les cellules noires, d'une capacité de 100 kW, alimentent ainsi en électricité les cent logements et les parties communes des cinq cages d'escalier.

Les Logis Cévenols vont remplacer 530 chaudières en 2021

L'Office poursuit sa politique d'amélioration de la performance énergétique dans treize résidences d'Alès. Les travaux s'étaleront sur dix-huit mois.

Le remplacement de 530 chaudières va débuter en 2021 et permettra aux locataires de limiter leurs dépenses énergétiques.

Le 4 novembre s'est terminée la consultation d'appel d'offres pour un marché de travaux important : le remplacement de 530 chaudières sur le patrimoine de Logis Cévenols. Treize résidences bénéficieront de ces nouvelles installations : Cauvel, La Castagnade I, Le Mont Bouquet II, Promelles 41, Pierre Curie II, La Royale, Clavières I et II, Faubourg de Rochebelle, Les Terrasses de Rochebelle, Pelloutier, Debussy et Lafayette.

Limiter les dépenses de chauffage des locataires

Les chantiers devraient démarrer en début d'année 2021 et s'étaler sur une durée estimée à 18 mois.

Comme le bailleur social en a l'habitude, les équipements actuels seront remplacés par des chaudières à condensation qui, certes, coûtent plus cher à l'achat, mais qui sont bien plus économes à l'usage.

99 % des résidences sont peu énergivores

À cette occasion, l'Office public de l'habitat rappelle qu'il travaille de longue date sur la performance énergétique de ses bâtiments. Soit comme dans ce cas, en faisant évoluer les équipements, soit en faisant évoluer la structure même du bâtiment, avec par exemple la pose d'une isolation thermique par l'extérieur. Parfois même, en combinant ces deux actions, comme cela a été récemment entrepris dans la résidence de la rue Pablo Picasso, à Alès.

Pour mémoire, ces efforts permettent à Logis Cévenols de posséder 99,40 % de son patrimoine classés "peu énergivores" (notes A, B ou C du diagnostic de performance énergétique). La moyenne nationale des Offices publics de l'habitat est de 39,70 % (chiffres 2017)...



Une nouvelle école est en construction à Rousson

D'ici 2022, l'école accueillera 600 élèves dans un bâtiment écologique, financé en partie par Alès Agglomération.

Il y a tout juste un an, les premiers coups de pelle ont été donnés sur le chantier du futur groupe scolaire de Rousson. Douze mois après, les hauts murs clairs s'élèvent à proximité de la mairie.

La première tranche de travaux permettra d'ouvrir l'école élémentaire en septembre 2021. L'école maternelle, elle, ouvrira à la rentrée suivante. À terme, cette école sera capable d'accueillir 600 élèves répartis sur 20 classes. D'un montant de 15M€, ce chantier a été cofinancé par l'État, la Région, le Département et Alès Agglomération.



Priorité aux matériaux durables

C'était pour Ghislain Chassary, maire de Rousson, l'occasion de rappeler les grands principes qui ont guidé la réflexion des architectes du cabinet Teissier-Portal au moment de concevoir le projet: cette école, située en plein cœur du village, est appelée à devenir un élément majeur du futur écoquartier. Elle est donc entièrement fabriquée en matériaux durables, utilisant notamment des pierres de Vers-Pont-du-Gard et du bois du Massif central.

Par ailleurs, son système de végétalisation et de sur-ventilation nocturne pourra, au printemps, réguler la température intérieure. En hiver, les matériaux utilisés, combinés à une chaudière fonctionnant au bois, combattront le froid. Cette école a été labellisée "bâtiment à énergie positive. Les panneaux solaires lui permettront de fonctionner en autoconsommation et le surplus de production, surtout l'été, sera reversé vers la mairie».



Une école ouverte sur le village

L'école sera ouverte sur le village. Elle disposera d'une salle d'arts plastiques, d'une salle de sport et d'un auditorium de 200 places assises qui seront accessibles aux associations locales en dehors du temps scolaire.

Cette nouvelle école, conçue en pleine concertation avec ses futurs utilisateurs et conformément à la volonté des enfants, disposera également d'un jardin potager alors que des arbres fruitiers agrémenteront la cour de récréation.

Réservez votre parcelle au jardin familial de Rochebelle

Les jardiniers amateurs du quartier peuvent déjà se faire connaître auprès du CCAS qui gèrera cet équipement au printemps.

Cette réalisation sera la troisième de ce type à Alès. Le CCAS de la Ville d'Alès, avec le soutien du Pôle Environnement urbain, prépare actuellement l'ouverture d'un jardin familial de 2 400 m² dans le quartier de Rochebelle. Cette nouvelle infrastructure, située entre la rue des Acacias et la rue des Érables, sera ouverte aux jardiniers au début du printemps.

21 parcelles sont disponibles

À en juger par le succès rencontré par le même équipement aux Prés-Saint-Jean, puis dans le quartier des Cévennes, le dernier né des jardins familiaux alésiens devrait lui aussi satisfaire ses utilisateurs.

21 parcelles individuelles de 50 à 80 m² sont disponibles. Chacune des parcelles individuelles est équipée d'un cabanon, d'un coffre pour ranger les outils et d'un récupérateur d'eau de pluie.

Pédagogie et convivialité

Ces jardins familiaux poursuivent plusieurs objectifs. Le premier consiste à créer un peu de convivialité entre les utilisateurs qui pourront y faire pousser exclusivement des fleurs ou des légumes. Les trois espaces communs permettront de créer des lieux de discussions pour parler jardins et échanger des semences.

En outre, cet équipement veut imposer la mise en œuvre d'une culture respectueuse de l'environnement. Les produits phytosanitaires y seront totalement bannis. Frédérique Wauquier, qui intervient déjà sur les jardins familiaux des Prés-Saint-Jean et des Cévennes, est chargée d'animer le lieu. Elle prodigue des conseils aux jardiniers sur l'utilisation de plantes et de produits respectueux des sols.



membre du
Rez'au jardin

Le parc de Conilhères a été réaménagé

La municipalité d'Alès a amélioré l'accessibilité du parc et a installé une nouvelle aire de jeux pour les enfants. L'occasion de redécouvrir cet espace situé sur les hauteurs de la ville et qui est le seul parc naturel urbain d'Alès.

D'abord, les faïsses ont été reconstruites dans tout le parc par l'entreprise d'insertion FAIRE, pour que cette partie basse du parc soit désormais accessible aux personnes âgées et à mobilité réduite. L'accès a également été facilité pour les poussettes et les jeunes mamans. Trois tables de pique-nique et des bancs ont remplacé les anciens équipements. Comme il s'agit d'un parc naturel, tous les aménagements ont été réalisés en bois de robinier et les murs ont été construits en pierres sèches.

Une organisation des espaces par zones

Plusieurs zones découpent le parc. Pour les enfants, l'aire de jeux a été entièrement reconstruite avec six modules en bois, dont un parcours sportif, une grande cabane et une balançoire. La partie basse du parc est quant à elle, aménagée pour les seniors avec des tables de jeu et un boulodrome.

Un parc naturel urbain implique bien évidemment de porter une attention particulière aux espaces naturels, dont l'objectif est la préservation de la biodiversité. Sur la partie haute du parc, l'olive-raie va donc être revalorisée grâce à la plantation d'une quinzaine d'arbres fruitiers au début de l'année 2021.



En chiffre

22 160 m² de superficie
5 parcelles thématiques
mobiliers en bois
site labellisé «Parc Naturel»



Gestion et tri des déchets

Une plateforme à végétaux à Massillargues-Atuech

Depuis le 25 mai, tous les habitants de l'Agglomération peuvent y déposer leurs déchets verts sans aucune limitation de volume.

Avec une capacité de 300m³, la nouvelle plateforme à végétaux de Massillargues-Atuech est une aire d'accueil où l'utilisateur ne verse plus ses déchets dans une benne, comme en déchetterie, mais vient les déposer à même le sol. Chacun peut y apporter ses déchets de tonte, d'élagage, de débroussaillage, les feuilles mortes, les fleurs, les plantes, ... Une benne spéciale pour les souches d'arbre, qui nécessitent un traitement spécifique, est également disposée sur le site.

Simple, pratique, cet équipement a aussi la particularité d'accueillir les végétaux de tous les habitants d'Alès Agglomération sans aucune limitation de volume (1 m³/habitant/jour en déchetterie, NDLR) ou de nombre d'allers-retours.

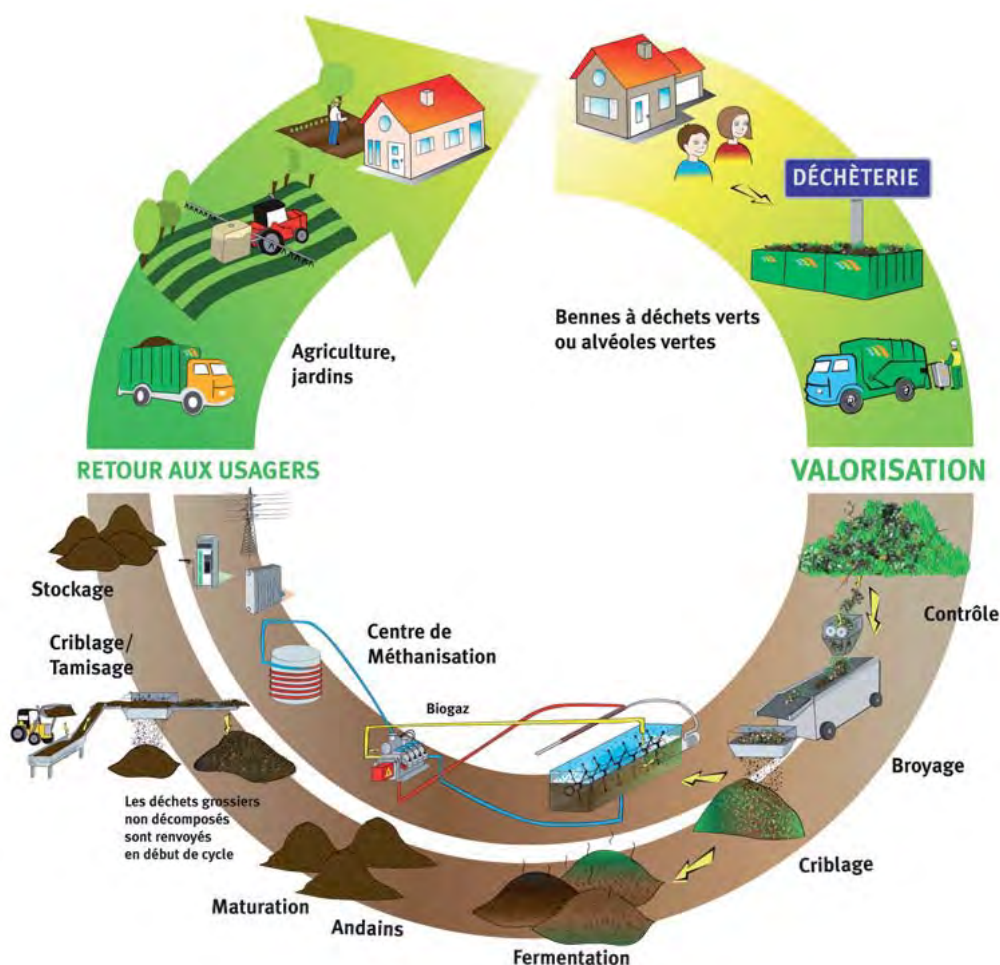
Cette plateforme à végétaux a coûté 300 000€ à l'Agglo, mais elle va permettre d'économiser chaque année près de 40 000€ d'allers-retours de bennes. D'autres projets sont à l'étude.



Un tiers des déchets de l'Agglo collecté ici

Sur les 9 000 tonnes de déchets collectés chaque année sur Alès Agglomération, cette plateforme pourra en accueillir près d'un tiers. L'idée étant de délester dans un premier temps les déchetteries d'Anduze, de Thoiras et de Ribautelles-Tavernes de leurs bennes à végétaux. Cela pour offrir aux usagers davantage de volumes pour les autres déchets: encombrants, fer, cartons ou gravats, par exemple.

Deux fois par semaine, un broyage des végétaux est effectué. Les copeaux peuvent ainsi être utilisés pour le transport des boues des stations d'épuration ou pour les besoins des collectivités.



La collecte des déchets & les éco-organismes

Avec environ 400 kg de déchets produits par personne et par an, la gestion de nos ordures ménagères est aujourd'hui l'une des principales préoccupations des élus locaux. Il s'agit autant d'un enjeu économique qu'environnemental.

Pour garantir un environnement préservé, il est impératif de faire du tri un réflexe civique. Pour cela, l'Agglo met à votre service neuf déchetteries et une végéterie réparties sur l'ensemble du territoire.

Enfin lorsque aucune solution de tri n'est possible sur le territoire, l'agglomération fait appel à des éco-organismes pour trier et recycler une partie de nos déchets afin de limiter la quantité d'ordures ménagères à stocker ou détruire.

Les éco-organismes sur Alès Agglomération

A côté des filières historiques de recyclage (papiers, emballages, verre et carton), Alès Agglomération met en place progressivement de nouvelles filières au sein de ses déchetteries pour augmenter la part de déchets valorisés. Un éco-organisme est une société investie par les pouvoirs publics pour prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), la fin de vie des produits que ces derniers mettent sur le marché, grâce aux filières de recyclage. Ces dernières isolent des matières spécifiques afin de maîtriser le flux d'ordures ménagères à traiter. Pour chaque filière, Alès Agglomération a contractualisé avec l'éco-organisme agréé, ce qui permet de garantir le recyclage de maximum de matériaux et ainsi donner une nouvelle vie au déchet traité.

Ainsi le 1er janvier 2020 le SMIRITOM, dont Alès Agglomération est adhérente, a signé une convention avec éco mobilier. A partir de mars 2021 pour deux déchetteries puis progressivement par tranche de 3 par trimestre, la totalité des déchetteries d'Alès Agglomération vont être équipées de bennes permettant le recyclage de déchets de mobilier. Ainsi bon nombre d'éléments, comme le mobilier de jardin en plastique, le mobilier de salon ou les matelas, qui finissaient auparavant dans la benne à encombrants pour être ensuite enfouis, feront désormais l'objet d'une valorisation matière ou à minima énergétique. Comme les déchets d'ameublement déversés dans les bennes à ferraille et dans les bennes à bois faisaient déjà l'objet d'une valorisation, on peut estimer que plus de 500 nouvelles tonnes par an de déchets d'ameublement seront extraits des bennes à encombrants et échapperont ainsi à l'enfouissement.



Bilan de collectes verre et D3E

La collecte du verre

Entre 2017 et 2020 on constate une augmentation de + 10.72%.

2017	2018	2019	2020
2548,85	2587,48	2674,35	2822,04

La collecte des D3E en déchèterie

D3E	2017	2018	2019	2020
UM	2099	3045	12759	12546
Tonn.	119,12	153,08	678,55	665,49

Le chapitre suivant représente l'évolution de la collecte séparée des D3E en déchèterie depuis 2017. Par UM on entend Unité de Manutention (soit élément comme par exemple 1 lave-vaisselle).

Entre 2017 et 2019 une évolution de + 507.86% de D3E collectés, ce qui représente une augmentation de 469.75% des tonnages (+559,433 tonnes).

Lors du 1er confinement les déchèteries ont été fermées par décision administrative. On constate une diminution de -1.92%. A titre de comparaison, cette diminution est observée sur l'ensemble du territoire national. Au niveau national, la diminution est de l'ordre -6% et -2% en Occitanie.

Le service ambassadeurs propreté

La communication est un aspect essentiel à la réussite d'une opération de gestion collective des déchets et de lutte contre les incivilités dans le cadre de la propreté urbaine. La dynamique doit être impulsée dès la genèse du projet et tout au long de sa vie afin de sensibiliser, rassembler, motiver, convaincre et informer les différents acteurs et assurer ainsi la pérennité de l'opération. Le service Ambassadeurs propreté de la ville d'Alès a été mis en place dans ce but.

En 2020, il comptabilise 1563 interventions annuelles faites à la demande soit des administrés soit suite à un signalement effectué par le numéro vert ou lors des patrouilles de la BIR (Brigade d'Intervention Rapide) soit 98 interventions supplémentaires par rapport à 2019 et 8 Procès Verbaux supplémentaires par rapport à 2019.

Déclinée suivant deux axes (communication écrite et communication orale de proximité), la communication en matière de déchets a fait l'objet de 450 interventions de sensibilisation.

Un travail en collaboration avec différents services de la ville permet d'être efficaces (N°Vert, propreté, Ordures ménagères, Encombrants)



La agents de la BIR ont en charge :

- le relationnel avec les commerçants du cœur de ville pour la propreté
- le nettoyage des rues lors de leur patrouille piétonne
- le ramassage des petits encombrants
- la sensibilisation des jeunes et le nettoyage des points sensibles (parcs, places, ...) au moment de la pause méridienne
- la distributions des cendriers de poche afin de sensibiliser les fumeurs sur les mégots
- la verification et le nettoyage des parcs et jardins de la Ville
- le remplissage des distributeur de sacs à crotte.

Le règlement local de publicité

Le service ambassadeurs propreté est également là pour faire appliquer le règlement local de publicité voté en conseil municipal le 24 juin 2019.

La réglementation relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes s'inscrit directement dans un objectif de protection du cadre de vie, dans le but de concilier la liberté d'affichage avec la protection de l'environnement et notamment du paysage, qu'il soit naturel ou bâti, urbain, péri-urbain ou rural.

La mise en application du Règlement Local de Publicité à permis d'enregistrer en 2020 :

- 32 dossiers dépose d'enseignes
- 15 dossiers de publicité
- 5 courriers de mise en demeure
- 13 déposes de panneaux publicitaires

Un travail en collaboration avec les services de la DDTM du Gard ont été mis en place afin de procéder à la vérification des panneaux publicitaire sur les communes limitrophes.



Avant ci-dessus, après ci-dessous



Chiffres clés

64 % du territoire de l'agglomération est recouvert de forêt.



OEUVRER POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement repose sur des nombreux leviers d'actions. Dans ce rapport, nous avons choisis de nous concentrer sur certain d'entre eux :

- *la réduction des produits phytosanitaires,*
- *la mise en valeur de la biodiversité locale,*
- *et la préservation de l'environnement.*

Réduction de l'utilisation des produits phyto

La démarche "Zéro pesticide" se développe sur Alès Agglo

Depuis 2017, les collectivités n'utilisent plus de pesticides sur leurs espaces verts. Une voie de plus en plus suivie par les professionnels et les particuliers.

A l'entrée de certaines communes d'Alès Agglomération, des panneaux indiquant "Objectif Zéro Phyto", accompagnés de une à trois grenouilles. D'autres affichent le label "Terre saine, commune sans pesticides". À quoi correspondent ces labels et comment s'y retrouver dans ces politiques vertueuses engagées par les collectivités ? Les professionnels et les jardiniers amateurs peuvent-ils les mettre en place ?

Une charte régionale avec La Fredon

La loi Labbé de 2017 interdit aux communes l'utilisation de pesticides sur leurs espaces verts. Selon le ministère de la Transition écologique, cette première étape a permis de diminuer de 70 % l'usage des produits phytopharmaceutiques par les collectivités et les particuliers. Afin d'accompagner les collectivités, des chartes régionales ont été établies et des subventions ont couru jusqu'en 2019. Les communes souhaitant mettre en place une démarche "zéro phyto" s'engagent généralement, avant tout, dans un Plan d'amélioration des pratiques horticoles (PAPPH). La Fredon, structure d'animation régionale, ou les services d'Alès Agglomération sont les portes d'entrée pour adopter ces nouvelles pratiques.

Au sein du service Paysage d'Alès Agglomération, les municipalités sont accompagnés pour monter les dossiers de candidature des appels à projets régionaux et départementaux, ou pour les soutenir dans la mise en place de nouvelles pratiques environnementales durables.



16 communes de l'Agglo "Terre saine"

Les communes apparaissent comme les locomotives qui doivent inciter les particuliers ou les gestionnaires d'infrastructures, tels que les campings et parcs de loisirs, à réduire leur utilisation de pesticides.

Pour les communes, c'est une manière de porter un autre regard sur le végétal qui nous entoure et d'optimiser sa présence dans l'espace public.

Dans une démarche "Zéro Phyto", l'entretien des espaces verts est mécanique : les agents utilisent des brosses et balayeuses, des débroussailleuses et des engins thermiques.

Communes labellisées « Terre Saine »

en 2015 : Saint-Privat-des-Vieux

en 2016 : Boisset-et-Gaujac, Lézan, Massillargues-Attuech, Saint-Christol-lez-Alès & Sénéchas

en 2017 : Anduze & Bonnevaux,

en 2018 : Brouzet-les-Alès, Monteils, Saint-Jean-de-Valérisclle & Saint-Martin-de-Valgalgues,

en 2019 : Cardet, Cassagnoles, Saint-Félix-de-Pallières & Vézénobres

Communes labellisées « Zéro Phyto »

2 grenouilles : Salindres & Saint-Hilaire-de-Brethmas,

3 grenouilles : Thoiras

Des communes sans pesticide

En 2008 suite au Grenelle de l'environnement, la France s'est engagée à réduire l'utilisation des pesticides et à protéger l'homme et l'environnement contre leurs impacts nocifs.

Un label « zéro phyto » de 1 à 3 grenouilles montre la progression des communes vers un niveau d'excellence labellisé « Terre saine, commune sans pesticides ». Ces labels qui fête leurs 5 ans cette année, ont été remis à 19 communes de l'agglomération depuis leur création.

Pour obtenir le label Terre saine, la collectivité doit avoir cessé l'usage de pesticides dans tous les espaces publics qui relèvent de la responsabilité de la collectivité territoriale.



Zéro phyto, Alès, terre du bien-vivre

La Ville d'Alès est engagée depuis 2017 dans un plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (PAPPH). Plus aucun produit chimique n'est utilisé par les services techniques chargés de l'entretien des espaces verts et naturels. Afin de sensibiliser le public à l'intérêt d'une telle démarche, la municipalité identifie ses actions, véhicules et agents sous le label "Alès, terre du bien-vivre".

Les services Nature et Paysage ont entamé également une série d'actions mettant en avant les pratiques mieux adaptées à la gestion et à l'entretien des espaces publics alésiens. Avec l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental, la Ville d'Alès s'est dotée de matériel alternatif : débroussailleuses électriques, désherbeur mécanique, lance à air pulsé, broyeurs à végétaux, ...

Au total, une quarantaine d'outils spécifiques sont à disposition des équipes municipales.



Saint-Privat-des-Vieux, des cimetières "zéro phyto"



Depuis 2015, la municipalité de Saint-Privat applique une politique "zéro phyto" pour l'entre-tien de ses espaces verts, et en particulier des cimetières. Cette démarche répond à trois objectifs : minimiser les besoins en ressources naturelles et en intervention humaine, faciliter les accès et créer une atmosphère plus sereine et bucolique dans ce lieu.

Les agents du pôle Espaces verts ont décaissé les allées recouvertes de gravier et semé un mélange de luzerne naine à croissance lente, résistante à la sécheresse et limitant la pousse des herbes sauvages hautes. L'ensemble du site a été végétalisé avec l'implantation d'arbres et d'arbustes, rendant les lieux plus propices à la présence d'insectes pollinisateurs. Un jardin du souvenir a été créé autour du columbarium, agrémenté d'une nouvelle composition paysagère.

Tornac, un plan d'amélioration des pratiques horticoles est lancé

Tornac s'est engagé dans la protection de son environnement aussi bien naturel que bâti. Le village a été récompensé par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Gard pour la rénovation du mur de chemin des Sources dans la catégorie "Paysage / Espace public".

Cette reconnaissance est encourageante pour la poursuite de la préservation du patrimoine vernaculaire. Côté nature, avec l'aide du syndicat de rivière Gardons et l'Agence de l'Eau, la commune s'est engagée dans la réalisation d'un plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (PAPPH). En limitant les risques de pollution, notamment de l'eau sur l'ensemble de la commune, ce plan favorise la protection des sols et des nappes phréatiques.

"Zéro phyto" dans les cimetières

À cet effet, la végétalisation des cimetières a été enclenchée pour réduire le tout minéral. Toujours dans un objectif environnemental, mais aussi pour répondre à des normes de sécurité et de bien-être des habitants, le réseau d'éclairage public est en cours de rénovation. Ce chantier se fait avec l'aide du Syndicat mixte d'électrification du Gard. Des quartiers, tels que Le Soulier, la Flavarderie ou Bouzène sont en cours d'équipement. Une opération de mise en discrétion des containers de tri sélectif a été également lancée. Les premiers travaux ont été réalisés sur le site du Mas Neuf.

Mise en valeur de la biodiversité locale

Atlas de la biodiversité

Situé sur le piémont des Cévennes, le territoire d'Alès Agglomération est riche d'un patrimoine naturel remarquable et diversifié.

Le territoire est soumis à des pressions opposées : fermeture de milieux montagneux touchés par le déclin de l'agriculture et l'exode rural d'un côté, forte croissance démographique et urbanisation en zone de plaine et de garrigue de l'autre.

Face à ce constat, l'Agglomération s'est engagée, lors de la réalisation de son Agenda 21, à « préserver la biodiversité ». Or pour préserver, il faut d'abord la connaître.

Un premier Atlas avait vu le jour en 2012 sur le territoire du Grand Alès composé alors de 22 communes. L'atlas avait donc vocation à évoluer pour s'ajuster aux nouveaux contours du territoire d'Alès Agglomération et de ses 72 communes.

L'objectif de cette nouvelle édition de l'atlas est, dans la continuité du premier, de sensibiliser les élus, les citoyens et le monde socio-professionnel aux enjeux de la biodiversité présente sur le territoire.



Le renouvellement de l'atlas de la biodiversité a été lancé en 2018 et s'inscrit pleinement dans le projet de territoire. Les bureaux d'études BRLingénierie et Nymphalis, ont été chargés de la réactualisation de ce document. Mais pour réussir une telle entreprise, la communauté d'agglomération a sollicité de nombreux partenaires dont le Parc national des Cévennes, le Conseil Départemental du Gard, le CPIE du Gard, la Direction des Territoires et de la Mer du Gard, l'EPTB des Gardons, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, l'ONF et le Pays Cévennes.

Fruit d'un travail qui a mobilisé la Mission Développement Durable et ses 28 partenaires, les 140 pages développent les différents milieux présents sur le territoire ainsi que leurs habitants (espèces végétales et animales). L'ensemble est accompagné de nombreuses cartes, photographies et schémas pour rendre le tout accessible au plus grand nombre.

Diffusion et valorisation

L'Atlas et ses outils seront mis à disposition :

des 109 établissements scolaires

des 25 centres de loisirs

des 52 médiathèques et bibliothèques

des 4 centres de ressources environnementales

Il sera également consultable à l'accueil des 72 mairies et dans les 6 points d'information touristique d'AA.

À partir de l'atlas, des actions de sensibilisation et d'information vont être développées auprès des acteurs locaux et des habitants. La mise en place d'actions d'animation dans les écoles de l'Agglomération seront menées par les services techniques spécialisés et le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement du Gard (anciennement Maison de la Nature et de l'Environnement d'Alès).

Des outils pédagogiques sont en cours d'élaboration par les éducatrices à l'environnement du Centre National de Pomologie, un service de la Mission Développement Durable.





Alès
Agglomération

Au chevet des arbres d'Alès

La municipalité d'Alès a créé un service "Patrimoine arboré" chargé de la supervision et de l'entretien des arbres qui poussent sur la ville.

Le service Patrimoine arboré, créé en janvier 2020, est en pleine structuration : il comprend trois agents, dont deux élagueurs. Cette nouvelle unité est rattachée au département Paysage et Nature, au sein du Pôle Environnement urbain (PEU). En ville, les arbres constituent des îlots de fraîcheur. Mais il faut assurer une gestion rigoureuse de ce patrimoine arboré ancien et fragile, pour qu'il ne constitue pas de menace pour la sécurité des usagers.

Les agents du Patrimoine arboré ont commencé un recensement précis de la population des arbres présents sur le domaine public alésien et de leur état sanitaire. Un bureau spécialisé dans la surveillance des arbres intervient également selon les besoins. Des tests sonores, des tests de traction ou des analyses de champignons sont réalisés afin d'avoir une complète connaissance des spécimens.

De nouvelles pratiques dans l'élagage

Les élagueurs, accompagnés de leurs collègues du service Nature, ont suivi en février une formation portant sur la taille des platanes. Une intervention nécessaire pour maîtriser la réorganisation des branchages des arbres. De plus, un élagage plus doux des branchages supérieurs permet d'obtenir, à la belle saison, une canopée plus large et donc, une ombre au sol bien plus généreuse...



Des arbres malades remplacés dans des écoles

Atteints par un champignon, ces arbres, vieux de plusieurs dizaines d'années, menaçaient de chuter. Tout risque est désormais écarté. Ils sont remplacés par de nouvelles essences.

Ces arbres, âgés de plusieurs dizaines d'années, étaient atteints par un champignon qui les fragilisait. Une menace de chute a même été diagnostiquée par un expert extérieur, venu de l'Office National des Forêts (ONF).

De nouvelles plantations cet hiver

Les agents du service "Patrimoine arboré", du Pôle environnement urbain d'Alès Agglomération, se sont mis à la tâche pour éliminer ces arbres qui, pour certains, dépassaient parfois les six mètres de haut. Débités par morceaux avant d'être transformés en plaquettes ou envoyés dans une usine de fabrication de pâte à papier. D'autres arbres, abattus précédemment aux écoles Le-prince-Ringuet, du Panséra et de la Montée de Silhol, pour les mêmes raisons sanitaires et de risques, sont également remplacés.

Des affichettes, placardées à l'entrée des établissements scolaires concernés, expliquent aux parents la démarche engagée par la municipalité alésienne.

8000 arbres recensés et suivis

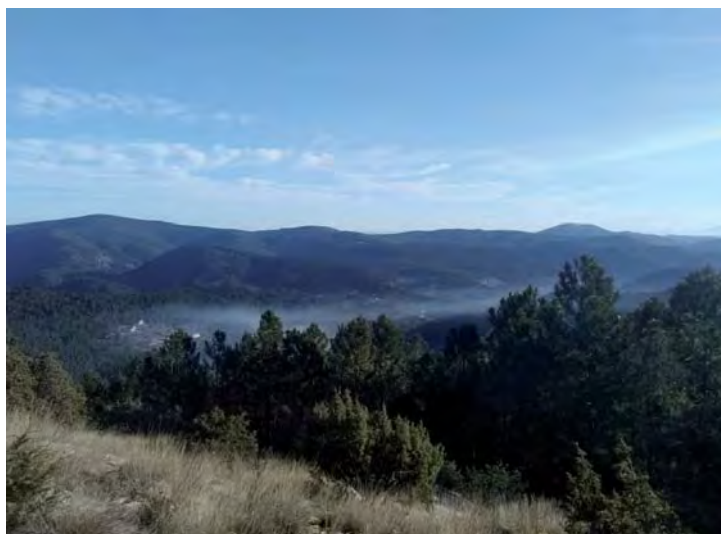
Gestion durable des espaces naturels

La charte forestière du Pays Cévennes

La forêt occupe environ 64% du territoire d'Alès Agglomération. Ecosystème à part entière, elle remplit de nombreux rôles pour notre air, eau, climat, sol, faune et flore.

1er puit de carbone (terrestre) c'est un espace important à préserver pour la lutte et adaptation au dérèglement climatique (rappel : le CO₂ capté par la forêt (arbres et sols) est rejeté en O₂! et les arbres coupés ne rejettent pas ce carbone, ils continuent de le stocker. Cet espace est également important pour un développement territorial soutenable, notamment avec le bois, qui est une énergie et un matériau de construction écologique et renouvelable, dans le cadre d'une gestion forestière durable.

Alès Agglomération a fait le choix de mener une politique forestière à l'échelle du Pays des Cévennes, dans le cadre d'une « Charte forestière de territoire ».



Contexte du territoire :

- 95 communes,
- 78 725 ha de forêt,
- 415 établissements pour la filière Forêt-Bois,
- environ 974 emplois,
- 6 scieries (9 en activité dans le Gard),
- 2 régions forestières : les Cévennes & les Garrigues.

Essences majoritairement présentes : chêne vert et pubescent, pin maritime et laricio, châtaignier

Qu'est ce qu'une charte forestière ?

- un outil «national» (Code Forestier), créé en 2001 sous l'impulsion des élu(e)s de l'association des Collectivités forestières
- un outil actionné sur les territoires à l'initiative des élu(e)s locaux
- la politique forestière d'un territoire sur 6 ans
- un outil partenarial, de développement local durable

LA CFT PORTEE PAR LE PAYS DES CEVENNES

Le Syndicat mixte du Pays des Cévennes a été créé en 2004 afin de porter certaines politiques à l'échelle d'un « bassin de vie » cohérent. Il est aujourd'hui composé de 2 membres : Alès Agglomération et la Communauté de Cèze Cévennes.

La forêt occupe environ 63% de la surface du Pays des Cévennes. Sous la présidence de Max ROUSTAN, le Syndicat mixte du Pays des Cévennes a lancé une première Charte Forestière vers 2007. Actuellement, il porte sa troisième Charte Forestière, pour la période 2018-2021, sous la présidence de Christophe RIVENQ.

Cette Charte est construite autour d'un diagnostic territorial partagé, une stratégie forestière et un plan de 31 actions à mener sur 3 ans (fin : septembre 2021), par 13 porteurs d'actions différents (le Pays ne porte pas seul les actions).

Le pilotage et le suivi de ce programme est mené par une Commission de 19 élu(e)s du Pays des Cévennes, et un Comité de pilotage rassemblant 54 structures partenaires.

Fin 2020, les élu(e)s du Pays des Cévennes et ses partenaires ont souhaité poursuivre cette démarche et construire un nouveau plan d'actions pour 2021-2024.

Un site dédié à l'information forestière :

foretcaussescevennes.fr

Afin de diffuser plus largement des informations autour de la forêt, le Pays des Cévennes et le PETR Sud-Lozère ont décidé de créer ensemble un site Internet. Ceci car ces deux territoires partagent un massif forestier, les Cévennes, qu'ils sont tous deux porteur d'une politique forestière au travers des Chartes forestières de Territoire, et afin de permettre de mutualiser les efforts. Ce site a été lancé le 17 mars 2020.

Des aides pour gérer durablement vos forêts

La sylviculture permet d'agir dans les forêts pour maîtriser son développement, «sa croissance, sa santé, sa composition». Comme les jardiniers dans leurs jardins, ou les agriculteurs/trices dans leurs champs. De manière générale il n'y a pas de tradition, ni de culture sylvicole sur le Pays des Cévennes. La forêt est une chance par sa seule présence et pour le développement territorial.

La mise en oeuvre d'une gestion forestière durable est un atout pour la maîtrise de certains risques (incendie, érosion, inondations), la lutte et adaptation au dérèglement climatique en utilisant le bois comme énergie et matériau écologique renouvelable, le développement économique avec la filière forêt-bois et ses emplois non délocalisables, etc. L'idée n'est pas d'avoir une politique interventionniste sur toute la forêt, certains secteurs devant d'ailleurs être exempt de toute intervention humaine, mais il y a une grande marge d'amélioration pour la sylviculture dans la forêt du Pays des Cévennes compte tenu de son état actuel et son histoire. Or le morcellement de la propriété forestière, la topographie, la desserte pour la récolte des bois, etc. sont autant de difficultés qui augmentent les coûts de la sylviculture et sont un grand frein à l'action.

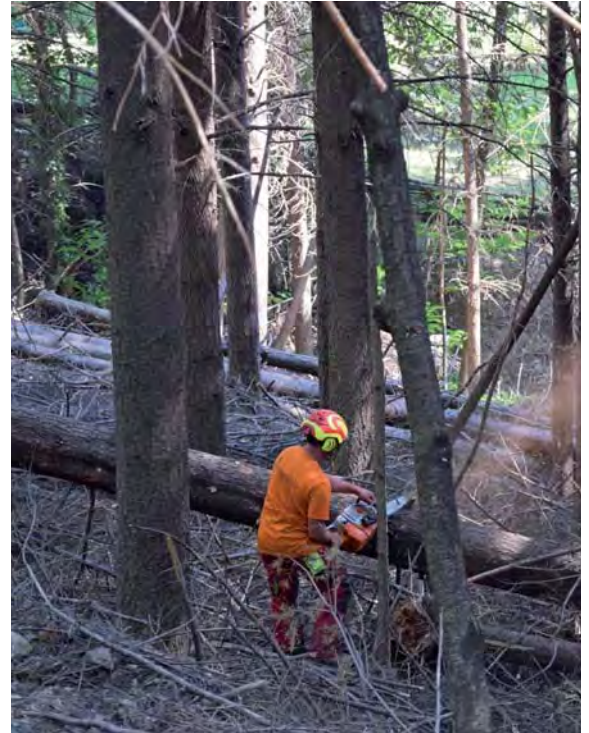
Afin de mener une politique forestière ambitieuse et adaptée au contexte local, Alès Agglomération a mis en place des aides incitatives en 2020, afin de préparer «la forêt de demain». Cette enveloppe globale d'un million d'euros, montre un soutien public très fort en faveur de l'espace forestier.

500 000€ d'aides

Une enveloppe de 500 000€ a été constituée afin d'apporter un soutien aux propriétaires forestiers privés et publics (excepté l'État). Il s'agit d'un engagement important et inédit, s'inscrivant dans la Charte forestière de territoire du Pays Cévennes.

La priorité est de soutenir toutes les premières interventions sylvicoles nécessaires à conduire une forêt vers une meilleure résilience (dépressages, éclaircies déficitaires, tailles, irrégularisation des peuplements, etc.). Elle soutient aussi la levée de points noirs sur la desserte forestière et permet les reboisements notamment en cas de peuplements forestiers malades. Les seuils sont adaptés aux petites propriétés forestières et les «travaux pour propre compte» (travail par les propriétaires forestiers) peuvent être éligibles selon des barèmes et conditions. Des critères sont à remplir pour être éligible aux aides, avec surtout l'obligation d'avoir pour le propriétaire un document de gestion forestière durable.

L'objectif est d'aider en priorité les opérations dites "déficitaires", autrement dit, là où le coût des travaux est plus important que les recettes liées à la vente des bois. C'est le cas notamment pour les éclaircies déficitaires, le dépressage, le balivage, l'élagage, la taille de formation ou les reboisements.



Des dossiers sous conditions

Un comité de pilotage, composé d'élus et de professionnels forestiers, analyse les dossiers de demandes de subventions. Seuls les projets disposant d'un document de gestion durable ou s'engageant dans cette démarche sont éligibles. Le taux maximum d'aides est de 80 %, sous conditions.

Alès Agglomération aide les propriétaires forestiers à développer une culture forestière à travers des aides à la gestion des espaces.

En 2020 :

- 11 projets soutenus
- 178 812 € d'aides octroyées
- 9935 arbres à planter
- 224 ha de nouvelles surfaces desservies par la résorption de points noirs

Le syndicat des Gardons est le gardien des rivières d'Alès Agglomération

L'entretien des digues et des 900km de cours d'eau a été confié à l'Établissement public territorial de bassin des Gardons qui œuvre à la prévention des crues.

Pour se préparer aux menaces d'épisodes cévenols, Alès Agglomération fait confiance à l'EPTB des Gardons (Établissement public territorial de bassin). Le syndicat dispose annuellement d'un budget moyen de 8M€.

Cette année, sur les 900km de cours d'eau recensés dans Alès Agglomération, des travaux d'urgence ont dû être menés à la suite de la crue du 12 juin. Sept agents ont parcouru 170 km de cours d'eau et programmé une série d'interventions, en procédant notamment à l'enlèvement d'embâcles (accumulation de matériaux emportés par le courant, comme des végétaux, des rochers, du bois, ...). Le syndicat travaille aussi régulièrement à la gestion de plus de 200 atterrissements qu'il lui faut dévégétaliser. Chaque année, 250 000€ sont consacrés à ces dépôts de matériaux alluvionnaires (galets, graviers, sables, ...) principalement déposés lors des crues et formant des bancs.

Par ailleurs, l'EPTB des Gardons assure également la gestion de quatre digues sur Alès Agglomération (Alès, Anduze, La Grand-Combe et Saint-Jean-du-Gard).

Une sensibilisation des populations

Enfin, l'œuvre de l'EPTB des Gardons passe aussi par l'information et la sensibilisation des populations. Le syndicat travaille aussi, à travers le programme ALA-BRI, à l'accompagnement des propriétaires de logements menacés grâce à la pose de batardeaux ou la création de niveaux-refuge. Près de 1500 diagnostics de réduction de vulnérabilité ont été réalisés en 2019.



Des crues spectaculaires

Deux crues ont marqué cette année et en particulier les Cévennes. Celle du 12 juin, qui est atypique car il s'agit d'un épisode purement cévenol que l'on rencontre rarement à ces périodes puis celle du 19 septembre, crue majeure pour l'amont du Gardon Saint-Jean. Ces crues ont généré des dégâts très importants et ont montré le rôle central du syndicat.

Dès le 20 septembre les équipes étaient à pied d'œuvre, le 21 les travaux de première urgence étaient lancés et le 22 l'enveloppe des travaux post crue pour le dés-embaclement des cours d'eau concernés par ces crues était portée à près d'1 million d'€.

La réactivité du syndicat montre qu'il est organisé pour faire face à ce type d'événements, riche d'une expérience de plus de 20 ans, avec la gestion de nombreux épisodes de crues. Ces événements rappellent également que la solidarité est fondamentale, c'est pourquoi les travaux portés n'appellent pas de cotisation supplémentaire aux collectivités touchées, ils font partie des actions mutualisées à l'échelle du bassin versant.

En chiffre

- Bassin versant 2000 km² avec 3 000 km de cours d'eau,
- 161 communes, 2 départements Gard et Lozère,
- 23 agents,
- 2 barrages (Saint Geniès de Malgoirès et Thézières)
- et 6 digues (Saint- Jean du Gard, Anduze, Alès, Remoulins, Comps, Aramon)

EPTB
Gardons

Chiffres clés

Avec 10 663 exploitations en agriculture biologique, l'Occitanie se classe première des régions françaises.



FAVORISER UNE CROISSANCE VERTE & SOLIDAIRE

Nos modes de consommation et de production ont des impacts environnementaux, sanitaires, sociaux. Dans une démarche de développement durable, l'objectif est de les optimiser afin d'en réduire les impacts.

La communauté Alès Agglomération s'est engagée pour le développement d'une offre touristique et culturelle plus durable, ainsi que pour soutenir des initiatives économiques respectueuses de l'environnement.

Une offre touristique et culturelle verte

Rez'au jardin

[Réseau - ensemble formé de lignes ou d'éléments qui s'entrecroisent et communiquent. Définition du Larousse]

Les membres du «Rez'au jardin», jardiniers et responsables de jardin, accueillent le grand public tout au long de l'année sur le territoire d'Alès Agglomération.

Ces jardins présentent une diversité extraordinaire, collections botaniques, projets urbains originaux, domaines historiques et patrimoniaux, centrés sur le jardin méridional à tendance historique, écologiste et naturaliste.

Ils sont multiples, ludiques, accueillants et en évolution constante, vous y trouverez toute une gamme de parcelles réunissant raffinement horticole, paysage pittoresque, gestion écologique, animations enrichissantes et accueil chaleureux.

Les jardins du «Rez'au» s'engagent autour d'une démarche commune par une gestion écologique sérieuse afin de :

- sensibiliser le public aux gestes écologiques à la portée de tous tel que gérer l'eau de pluie, recycler le végétal, gérer les énergies, observer la biodiversité et inviter la nature,
- inviter le public à participer de manière active à la découverte de ce patrimoine vivant.

Ces jardins sont des exemples de gestion écologique : pas de pesticides, désherbage manuel, purins végétaux adaptés, lutte biologique raisonnée... Ils proposent aux visiteurs de regarder autrement les plantes sauvages et domestiques locales, de découvrir une nouvelle esthétique qui rend nos jardins plus humains, plus accessibles, plus justes.



Par l'accueil et leur diversité, ces jardins offrent de formidables lieux d'échanges, de culture et de partages d'expériences et de savoirs-faire.

Il s'agit de sensibiliser au fait de pratiquer un tourisme à échelle humaine où s'allient écologie, art, culture, convivialité, pédagogie douce, plaisir des sens...

Tout au long de l'année, ils proposent aux visiteurs des animations, des événements artistiques, des ateliers, des expositions, des conférences.

Cet ensemble de jardins est connecté pour échanger des informations, des compétences, autour de pratiques communes. Ils sont les marqueurs d'une même unité géographique : le territoire d'Alès Agglomération.



« Entre Nature et Patrimoine - Sur les sentiers d'Alès Agglomération »



Ce programme de sorties nature est financé par l'agglomération et réalisé par le Réseau d'Educateur à la Nature et à l'Environnement du CPIE du Gard. Il vise à sensibiliser le grand public à la richesse du patrimoine naturel culturel et agricole des différents territoires d'Alès Agglomération. Il a également pour objectif de faire connaître les sentiers de randonnée de l'agglomération et les producteurs locaux afin d'encourager les habitants à s'approprier leur territoire de vie.

En 2020, 29 sorties à destination du grand public ont été réalisées.

Le label « Villes et villages fleuris »

Des aménagements d'espaces paysagers en harmonie avec le patrimoine historique et architectural de la commune, un fleurissement saisonnier et la propreté des espaces publics participent à un environnement accueillant où il fait bon vivre, favorisent l'attractivité touristique et contribuent au développement de l'économie locale.

Les initiatives et projets des différentes communes engagées dans l'obtention du label « Villes et villages fleuris » prennent en compte dans l'aménagement paysager :

- la préservation de la biodiversité (protection de la faune et de la flore),
- la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux,
- le respect des ressources naturelles (gestion raisonnée de l'eau, choix des plantes, mise en place du zéro phyto, valorisation des déchets...).

Ainsi, sur le territoire, de nombreuses communes d'Alès Agglomération sont labellisées :

- **4 fleurs et fleur d'Or** : Alès
- **2 fleurs** : Vézénobres
- **1 fleur** : Anduze, La-Grand-Combe, Saint-Christol-lez-Alès, Saint-Jean-de-Serre, Saint-Jean-de-Valérisclé, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Martin-de-Valgagues, Saint-Privat-des-Vieux



Une voie verte se dessine en Cévennes



Entre Sainte-Cécile d'Andorge et Florac, la ligne de 49km jadis empruntée par le Chemin de Fer Départemental est en train d'être transformée en Ligne Verte.

Les amateurs de randonnée pédestre ou de cyclisme auront bientôt un nouvel itinéraire à leur disposition avec la future "Ligne verte des Cévennes" qui suivra 95 % du tracé de l'ancienne voie ferrée du Chemin de Fer Départemental. Celui-reliait les communes de Sainte-Cécile-d'Andorge et de Florac. En tout, ce parcours vert de 49km, à l'abri des risques et nuisances de la circulation automobile, donnera aux randonneurs le sentiment d'évoluer dans un espace naturel préservé.

Les travaux, inspirés par l'association "Du Céfédé à la Ligne verte", sont engagés par un syndicat mixte composé des communes traversées, des Départements de la Lozère et du Gard, de la Région Occitanie et de l'État.

Un vecteur du tourisme

Intégralement située dans la zone du Parc national des Cévennes, cette Ligne Verte sera un véritable vecteur de découverte et de tourisme écologique privilégiant les modes de déplacement doux. À pied, en vélo, accompagnés d'un âne à la manière de Stevenson, ou dans une moindre mesure à cheval, les promeneurs auront la possibilité de bifurquer vers les nombreux GR qui longent le tracé. Il faut savoir que le chemin de Stevenson (GR70) accueille quelque 6 000 marcheurs chaque année...

Les zones de baignade, les activités touristiques comme le Train de l'Andorge en Cévennes (TAC) ou les nombreuses pistes de VTT qui avoisinent le parcours sont autant de pôles d'attraction qui ainsi feront vivre la Ligne Verte, contribuant à son rayonnement.

Des initiatives économiques responsables

Alès Agglomération labellisée Territoire Engagé pour la Nature

Le 18 décembre 2020, le comité de sélection « Territoires Engagés Pour la Nature » et le Conseil d'Administration de l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie ont pris la décision d'attribuer à Alès Agglomération la reconnaissance TEN 2020 (Territoire Engagé Pour la Nature).

L'initiative "Engagés pour la Nature", est une mesure phare du Plan Biodiversité prévu par la loi pour la « Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » adoptée en 2018. Elle constitue un outil de mise en œuvre des stratégies nationales et régionales en faveur de la biodiversité. Elle a pour objectifs de :

- Mobiliser et accompagner les acteurs du territoire à agir en faveur de la biodiversité.
- Faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité.
- Inciter les acteurs à initier une démarche de progrès et d'amélioration continue.

Cette reconnaissance salue la cohérence des projets d'Alès Agglomération en faveur de la biodiversité et la démarche de progrès que notre collectivité lance au travers des trois actions qui traduisent son engagement en faveur de la biodiversité. Le territoire a trois ans pour les mettre en œuvre.

Dans le cadre du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature », la collectivité a souhaité mettre en place trois plans d'actions concrets, réalistes et adaptés aux enjeux de son territoire.

**TERRITOIRES
ENGAGÉS
POUR LA
NATURE**

Un dispositif

**BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !**



Action 1 – Formations sur la TVB.

Afin d'avoir une meilleure compréhension du réseau écologique et de l'outil d'aménagement du territoire qu'est la TVB, la collectivité et ses partenaires locaux souhaitent mettre en place plusieurs formations pour les élus et les agents techniques de l'agglomération. L'accent sera également mis sur la trame verte et bleue et ses sous-trames : brune, noire, turquoise... et leur rôle dans le continuum écologique.

Action 2 - Accompagner les communes à réaliser leur ABC

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un véritable outil stratégique de l'action locale. Les ABC offrent, bien au-delà d'un simple inventaire naturaliste, une cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle d'un territoire donné.

A l'heure où l'intercommunalité vient de sortir son 2e opus de l'atlas de la biodiversité d'Alès Agglomération, il est à noter que cette démarche n'a été réalisée que par une commune du territoire.

La Maison du Développement Durable propose d'accompagner chaque année les communes de l'agglomération qui le souhaitent afin de répondre à l'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) de l'OFB d'une part et de coordonner et mettre en relations les acteurs de terrain, les scientifiques, les associations, les citoyens et les élus afin de réaliser ces ABC d'autre part.

Action 3 - Dés-artificialisation des sols.

A l'échelle de l'aménagement, la nature en ville est un élément crucial pour la qualité de vie des habitants dans les espaces urbains.

Combinée avec l'aménagement paysager des quartiers, outre l'intérêt en terme de gestion des eaux pluviales, de préservation des milieux humides et de la biodiversité, ou encore de lutte contre le phénomène d'îlots de chaleur urbains, la présence de nature en ville répond à une forte demande des citoyens et participe grandement à l'amélioration du cadre de vie.

Intégrer la nature en ville dans la conception des projets d'aménagement permet de densifier tout en assurant un meilleur cadre de vie aux habitants.

Le Programme Alimentaire Territorial (PAT) est lancé

Favoriser une alimentation saine, de proximité et à un prix accessible pour tous les consommateurs, tout en soutenant le monde agricole pour une production de qualité, distribuée localement, c'est l'objectif du Plan Alimentaire Territorial lancé par les élus d'Alès Agglomération.

C'est un vaste chantier, inscrit dans le Projet de territoire, qui nécessitera de valoriser, accompagner ou structurer des filières et des actions cohérentes avec des modèles de production, de transformation et de distribution respectueux de l'environnement.

S'exprimer et prendre part au projet

La première étape consiste donc à faire un état des lieux des pratiques des habitants : que consommez-vous ? Comment achetez-vous ? Quelles sont vos habitudes ? Une enquête citoyenne a été ouverte du 1er novembre au 31 décembre pour recueillir l'avis de tous les habitants d'Alès Agglomération de plus de 15 ans.

Une prise en compte des attentes de la population a été souhaitée dès le démarrage du projet, avant la construction des orientations stratégiques et opérationnelles. Les résultats de cette enquête seront présentés dans des ateliers de travail ouverts à tous à partir de début 2021 et des contributions seront intégrées dans le projet, sur un principe de co-construction citoyenne.

La question cruciale de l'approvisionnement

Les habitudes alimentaires ont fortement évolué ces dernières années : le temps passé à l'élaboration des repas et la part du budget consacrée à l'alimentation diminuent. La crise du Covid-19 a également mis en évidence que l'approvisionnement alimentaire était un facteur de tension pour la population. En France, 21 % des habitants auraient du mal à se procurer une alimentation saine pour assurer trois repas par jour. En lançant ce Plan Alimentaire Territorial, les élus d'Alès Agglomération sont donc dans l'air du temps, et ils comptent bien s'appuyer sur les fortes dynamiques qui existent déjà sur le territoire : 868 exploitations agricoles, 18 filières agricoles locales, 7 AOP, 10 IGP, 23 marchés alimentaires, une restauration scolaire engagée dans le "manger mieux" pour les enfants (40 % des matières premières issues de circuits de proximité), ...

Avec 868 exploitations et 18 filières agricoles locales, Alès Agglomération est un territoire à fortes dynamiques.



Le Projet alimentaire territorial que les élus d'Alès Agglomération ont décidé de mettre en œuvre est, au-delà d'un document, un véritable engagement. Celui de permettre aux habitants de développer leur consommation de produits locaux et de qualité. Le "bien manger" et le "bien produire" doivent ainsi s'articuler et cohabiter au sein du Projet alimentaire territorial, impliquant de mettre en place de nombreuses actions: structurer et consolider des filières courtes, valoriser un nouveau mode de production agroécologique, contribuer à l'installation d'agriculteurs, préserver des espaces agricoles sur le territoire, lutter contre le gaspillage alimentaire, encourager une restauration collective de qualité, faire de l'éducation alimentaire auprès des enfants, ...

Déjà 900 réponses reçues

La première étape consiste à faire un état des lieux initial auprès des habitants: que consommez-vous? Comment achetez-vous? Quelles sont vos habitudes? L'enquête citoyenne est ouverte pour recueillir l'avis de tous les habitants d'Alès Agglomération.

Les résultats présentés début 2021

Les résultats de cette enquête seront présentés dans des ateliers de travail ouverts à tous à partir de début 2021 (en fonction des conditions et restrictions sanitaires). La réflexion sera alors lancée et pourra s'appuyer sur les diagnostics réalisés par les services d'Alès Agglomération, notamment un état des lieux sur la production agricole dans l'Agglo, ainsi que les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

Le Projet alimentaire territorial d'Alès Agglomération devra reposer sur un système agricole et alimentaire respectueux de l'environnement et de la santé, tout en étant créateur de lien social.

Pays Cévennes , les réalisations en 2020

Voici quelques actions inscrites à la Charte forestière de Territoire du Pays des Cévennes qui ont été menées en 2020.

Valorisation du Pin maritime

Dans l'idée toujours de développer de nouveaux débouchés au pin maritime à forte valeur ajoutée, il y a le gemmage, technique d'extraction de la résine du pin (différente de la sève), pour en récolter la colophane et la térébenthine. Activité historique, puis éteinte dans les Landes (40), celle-ci ne fut jamais pratiquée en Cévennes et le sujet jamais « creusé ».

La Charte forestière du Pays des Cévennes a enclenché une réflexion en missionnant des étudiantes de l'École des Mines durant 5 semaines, cet été 2020. Ceci a pu permettre d'apporter des premiers éléments de connaissances aux membres du groupe de travail pin maritime, qui souhaitent poursuivre les réflexions.

Cette résine peut être utilisée dans de nombreuses productions biosourcées (secteurs de la cosmétique, aromathérapie, agro-alimentaire, industrie, sport, musique, domaine pharmaceutique, etc.).

Sur le Pays des Cévennes, la station thermale des Fumades, la marque de cosmétiques l'Accent ou la distillerie de Bel Air sont des acteurs privés intéressés et associés à ce sujet. Ce qui laisse envisager de véritables débouchés.



Le montage d'un projet de recherche et développement est en cours de réflexion, plus particulièrement sur les techniques de «gemmage bio» (les propriétaires forestiers Gard-Lozère sondés seraient prêts à s'engager uniquement à la condition de pratiques écologiques), l'impact sur les arbres et la forêt, les techniques sylvicoles en découlant, la composition chimique de la résine, l'impact de l'environnement sur la résine, l'impact pour le bois d'oeuvre, les débouchés pour la chimie verte, etc. Ceci sera enrichi des travaux de recherche menés sur les Landes, grâce au CRPF Nouvelle-Aquitaine et au programme BioGemme (porté par le laboratoire Holiste (71)).

L'ONF – antenne Cévennes Cèze recrutera un stagiaire niveau ingénieur forestier, en mars 2021. L'ONF - antenne de Florac et les CRPF Gard et Lozère seront associés à ce travail. L'INRAE et l'Université de Montpellier sont volontaires pour travailler sur les analyses de la composition chimique de la résine. Le programme BioGemme pourrait également être un partenaire précieux en fournissant le matériel de tests de gemmage en 2021.



Lancement d'un prototype de mobilier extérieur en pin maritime

En 2018, le Syndicat mixte du Pays des Cévennes (30) et le PETR Sud-Lozère (48) ont décidé de travailler ensemble au sein de leurs chartes forestières, avec leurs partenaires, pour essayer de mieux valoriser le pin maritime en Cévennes.

L'ancienne voie de chemin de fer entre Florac et Ste Cécile d'Andorge, dite « Céfédé », est en cours d'aménagement en Voie Verte, et une partie pourrait l'être avec du mobilier en bois local. La Charte forestière Sud-Lozère a sollicité le CRITT Bois basé à Rodez (12). Ce centre technique du bois va réaliser deux prototypes de tables de pique-nique, traités de manière écologique (thermochauffage) pour résister à l'extérieur. Le CRITT étudiera toutes les contraintes techniques et économiques, afin de remettre aux professionnel(els) du bois un cahier des charges « clef en main ». Pour rappel, le pin maritime est de classe d'emploi 3, comme le douglas (signifiant que ce bois est utilisable « en extérieur, sans contact avec le sol, et qui peut être exposé aux intempéries »).

Le bois pour les prototypes a été fourni par les scieries du Béthuzon à Meyrueis (48) et Dardalhon à Portes (30). La scierie Nogaret à Cendras (30) a participé au séchage d'un lot.

Ce projet sera réalisé par le CRITT Bois et financé par la Région et l'Etat (fonds ADEVBOIS), avec une participation des Communautés de communes Gorges Causses Cévennes et des Cévennes au Mont Lozère.

L'intérêt de ce projet est entre autres de valoriser le pin maritime (avec des petites plus petites sections que pour la construction), qui ne bénéficie pas d'une grande sylviculture en Cévennes, et de faire émerger un nouveau type de produit sur le marché. Cette expérimentation technico-économique sera donc partagée sur les deux territoires. Des professionnels sur le Pays des Cévennes attendent les résultats...

Aménagement extérieur en bois du Verger conservatoire de Vézénobres



La cité médiévale de Vézénobres accueille un verger conservatoire de figuiers d'environ 3 ha, en contrebas du village historique. Composé d'une centaine de variété, il s'agit du dédoublement de la collection de figuiers du Conservatoire Botanique National de Porquerolles.

Avec la création de la Maison de la Figue en 2019 par Alès Agglomération, ce verger est un support important pour toutes les animations liées au partage des connaissances autour de la figue. Ce site est libre d'accès et fait actuellement l'objet de détérioration et de vols des figues, à tel point qu'il convient de sécuriser le site.

Ce verger étant en «Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine» et les élu(e)s communaux étant attachés à l'utilisation d'éléments écologiques à forte intégration paysagère, Alès Agglomération, maître d'ouvrage, a fait le choix d'opter pour une clôture en bois et une clôture végétale. Le verger étant l'objet d'animations d'autres équipements de mobilier urbain en bois (poubelle, bancs, pergolas) équiperont ce site. Le souhait est de privilégier des végétaux adaptés au site, résistants au climat méditerranéen, donc économes en eau.

Alès Agglomération a fait le choix de privilégier une provenance locale des bois, en utilisant du châtaignier des Cévennes pour la clôture. Cette dernière sera une création sur-mesure avec un «design» adapté au site. Sous réserve de l'obtention de financements pour cette opération, les travaux auraient lieu en 2021.

La route des PPAM (Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales)

La route des PPAM (Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales), s'inscrit sur le territoire au travers de différents projets et structures dans l'objectif de porter la structuration de la filière.

Une étude commandée par le Pays des Cévennes et portée par le bureau d'études DOWEL, a permis de mettre en lumière plusieurs dynamiques territoriales :

- Autour du bien-être, notamment par la présence de la station thermale des Fumades
- Sur l'identité – patrimoine, des acteurs et projets valorisant l'image du territoire
- Des acteurs des PPAM se situant en aval de la filière, nombreux sont les acteurs de la transformation potentiellement acheteurs sur le territoire.
- Un marché porteur, par une production à forte valeur ajoutée de plus en plus demandée, avec une opportunité sur le tourisme, la vente directe et sur la diversification.

L'étude restituée à la mi-mars 2019, a permis d'orienter un scénario se tournant d'une part sur l'augmentation des surfaces de production et comprenant notamment l'organisation collective des producteurs et de leur accompagnement technique. Une place importante est également accordée à la recherche d'espèces endémiques afin d'identifier par la suite des chémotypes du territoire et de les valoriser par la production.



D'autre part l'accent est également appuyé sur la transformation, plusieurs acteurs dans ce domaine sont d'ailleurs déjà présents sur le territoire. Enfin la troisième clé du scénario s'articule autour de la consommation, en valorisant les produits PPAM qui sont déjà bien connus par les touristes, les locaux et qui font partie du patrimoine des Cévennes.

La route des PPAM se dessine donc au travers de plusieurs structures, entreprises déjà installées afin de faire rayonner la montée en puissance de la filière sur le territoire des Cévennes.

Nous retrouvons donc les structures / entreprises suivantes et se situant sur les communes de :

Les Thermes des Fumades, commune d'Allègre-Les-Fumades

Ouverture du nouveau « Complexe thermal Santé et Bien-être des Fumades » qui est prévu en juillet 2022. 9 ha de parcelles agricoles en PPAM (Thym, Romarin, Lavande et Immortelle) seront plantés à l'automne 2021. Les parcelles seront conduites en bio et en agroforesterie ; les arbres et arbustes seront implantés au cours du mois de février 2021.

Arcadie, commune Saint-Etienne-De-l'Olm

Création de la SCOP Arcadie en 1990 avec la commercialisation de plantes sous les marques "Cook" et "L'Herbier de France".

Mise en place d'une ferme expérimentale, composée d'une dizaine d'hectares en bio avec pour objectif de répondre à 3 besoins particuliers : produire (avec renseignement du cahier des charges encore mal connu), transformer (et contrôler ainsi la qualité), chercher (les variétés utiles et créer à terme un thym régional). Ce site est un dispositif essentiel de la filière puisqu'il permet au producteur d'amener la production pour les étapes du séchage, du batage et surtout du triage. Ces différentes étapes de la transformation nécessitent des investissements importants voire impossibles dans le cas d'une exploitation pour le triage.

Projet de Thermalisme équin, commune Euzet

Des parcelles agricoles seront destinées à la mise en culture de PPAM en bio avec une conduite par implantation de petits bocages. Pour le moment le projet en est à la phase de remembrement des parcelles pour disposer d'un tènement foncier. Courant 2021, un marché sera lancé afin de recruter un programmiste pour l'ensemble du projet.

Distillerie Bel Air, commune Saint-Just-Et-Vacquières

Reprise de la dernière distillerie traditionnelle en Occitanie afin de perpétuer un savoir-faire autour de la distillation. Environ 60 ha en bio (dont 40 ha de lavande) sont produits par une dizaine de producteurs. Des visites et des ateliers sont organisés pour faire découvrir la méthode de distillation traditionnelle. L'objectif est à la fois de faire perdurer le savoir-faire de la méthode traditionnelle, de produire plus de quantité d'huiles essentielles bio emblématiques des Cévennes (Genévrier, Thym, Romarin...),

Laboratoire Gravier, commune Lussan

L'entreprise est installée depuis 1975 avec l'émergence de la culture Bio en France. Celle-ci a fait le choix de se spécialiser dans la conception et la fabrication de cosmétiques et produits Bio et écologiques. Le Laboratoire GRAVIER est un acteur majeur et historique dans le marché Bio en France et en Europe. Notamment par la mise culture de plantes bio ou dans le cadre de partenariats.

Le Mas des Justes, commune Saint-Just-Et-Vacquières

Le projet coopératif du Mas des Justes est structuré autour de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif "Sur le chemin des Cévennes", créé en février 2020. Cette structure solidaire a fait l'acquisition d'un domaine viticole de 13,5 ha de vignes, composées de 6 cépages différents. L'objectif est de créer un laboratoire agricole innovant autour de deux cultures principalement : la vigne et les PPAM conduites sous un modèle d'agroforesterie et en bio. L'objectif de ce laboratoire vivant est également de répondre à l'adaptation de ces cultures face au changement climatique.

Des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

La châtaigne des Cévennes obtient enfin l'AOC

L'Appellation d'Origine Contrôlée offre une reconnaissance au fruit cévenol et lui ouvre les voies de l'Europe. Une saveur sucrée marquée, des arômes intenses et persistants – notamment de miel, de lait chaud, de patate douce et de violette –, une texture plutôt tendre et friable... La châtaigne cévenole, après seize années de travail pour les castanéiculteurs réunis au sein de l'association "Châtaigne des Cévennes", a obtenu le 21 septembre son Appellation d'Origine Contrôlée. Une première étape vers l'AOP (Appellation d'Origine Protégée) qui serait une reconnaissance européenne, dès la récolte 2021 espèrent les producteurs.

30 variétés reconnues

Le concept des "appellations d'origine" est fondé sur la notion de terroir. Cette reconnaissance du terroir cévenol donne notamment aux consommateurs des gages en termes de production géographique et de qualités gustatives. Sur les 130 variétés de châtaignes recensées sur le territoire cévenol, l'AOC reconnaît la spécificité de trente variétés traditionnelles, dont la Dauphine, la Figurette et la Pellegrine.

L'AOC valorise également une méthode, un savoir-faire établi dans un cahier des charges auquel peuvent prétendre près de 250 producteurs sur 5 départements: le Gard, la Lozère, l'Hérault, le Tarn et l'Aveyron.

Portant depuis 2004 cette démarche de reconnaissance, l'association des producteurs de châtaignes des Cévennes a été validée par l'INAO comme l'organisme chargé de la défense et de la gestion de l'AOC de la châtaigne cévenole.

Trois catégories de produits sont concernées par l'AOC: la châtaigne fraîche, la châtaigne sèche et la farine de châtaigne. Par extension, d'autres produits, fabriqués à base de châtaigne par les producteurs et les transformateurs cévenols, à l'image de l'entreprise Verfeuille, à Branoux-les-Taillades, vont bénéficier de cette reconnaissance.



EN CHIFFRES

30 variétés traditionnelles retenues pour l'AOC.

50 producteurs en 2020.

208 communes 5 départements.

1500 tonnes par an



Une ambition commerciale assumée

Vendre plus, plus cher et plus loin. Pour remplir cet objectif, l'enjeu est donc clairement de pouvoir augmenter les volumes de production. Une gageure soumise à deux conditions: reconquérir des terrains ou d'anciennes châtaigneraies, et pouvoir compter sur de nouveaux producteurs déjà installés et souhaitant se diversifier ou de jeunes agriculteurs démarrant leur activité. «Le modèle de polyculture cévenol est très approprié car remettre en culture une châtaigneraie demande environ cinq ans.

Les viticulteurs de l'Agglo sont "amis des abeilles"

Avec la labellisation "Bee friendly", les producteurs de l'IGP Cévennes misent sur une approche bio de la viticulture.

«Au fil du temps, nous nous sommes rendu compte que nous sommes allés trop loin dans le recours à la chimie», résume Christian Vigne, viticulteur à Massillargues-Atuech et président de l'appellation IGP Cévennes. C'est ce qui explique en partie le basculement de plus en plus fréquent des vigneron·ne·s cévenols vers la viticulture bio.

Aujourd'hui, l'appellation IGP Cévennes, comptant vingt caves coopératives et soixante caves particulières pour une production annuelle de 90 000 hecto-litres, veut franchir un nouveau palier en développant, en plus du bio, la labellisation "Bee friendly", signifiant en anglais "Ami des abeilles".

Des vignes refuges pour les abeilles

Déjà, quarante-six vigneron·ne·s de quatre caves coopératives au sud d'Alès ont adhéré à ce projet "AARC en Vigne" et les autres viticulteurs bio de l'IGP Cévennes sont approchés pour rallier le mouvement.

Deux actions prioritaires ont démarré à l'issue des vendanges 2020. La première concerne la plantation de haies qui sont autant de refuges de biodiversité. À terme, ces haies modifieront notablement le paysage viticole cévenol. Un travail est en cours en collaboration avec les apiculteurs, mais aussi avec la Scop Agroof à Anduze qui viendra les conseiller sur les essences mellifères les plus adaptées à nos parcelles.

Devenez propriétaire de vos propres vignes

À Saint-Just-et-Vacquières, un projet permet aux habitants de l'Agglo et d'ailleurs d'acheter des parts dans un domaine viticole.

Une souscription est lancée pour devenir sociétaire du Mas des Justes, un vignoble né à la fin du XIXe siècle aux portes de Saint-Just-et-Vacquières. 320 parts sociales sont en vente et permettront aux amateurs de terroir de participer à ce projet collectif porté par la SCIC "Sur le Chemin des Cévennes" (société coopérative d'intérêt collectif).

Un écrin viticole en agriculture bio

En 2017, face au possible abandon de ce qui constituait les dernières parcelles de vignes de ce petit terroir aux pieds des Cévennes, Les Vignerons de St Maurice (à St-Maurice-de-Cazeville, principal acteur des filières viticole et vinicole locales) ont décidé d'initier ce projet à la fois ambitieux et innovant. Voire militant, puisqu'il s'attache aussi à préserver l'authenticité et la biodiversité du territoire d'Alès Agglomération: le Mas des Justes, domaine viticole classé en IGP Cévennes, s'étend sur 15 hectares, dont 13,5 hectares de vignes certifiés "Agriculture Biologique" et, d'ici 2021, biodynamiques. Dans les quatre ans à venir, 6 hectares seront re-plantés pour optimiser la production et repenser l'encépagement.

Adapter les vignes au manque d'eau

Le second axe de travail concernera l'adaptation des cultures au réchauffement climatique, dans le but d'économiser la ressource en eau. Des pistes existent, comme les couverts végétaux ou la mise en place d'un autre encépagement. Une étude menée cet été dans les vignes cévenoles a montré une différence de 6° C au sol entre les vignes enherbées et les vignes désherbées. Garder les parcelles enherbées est donc une méthode efficace pour réduire la chaleur au pied des ceps de vigne.

L'ensemble de ce travail sur la biodiversité est mené par un comité de pilotage regroupant des représentants de l'ensemble de la filière viticole. Un logo "Bee friendly" apparaîtra, à terme, sur les étiquettes des bouteilles. Une indication, précieuse pour les consommateurs, sur la qualité du processus agricole à l'origine du vin qu'ils auront choisi.



Une agriculture nouvelle

Avec l'appui du bureau d'études Agroof, le projet du Mas des Justes soutient en effet un modèle d'agriculture éthique, responsable et durable, par la mise en place de pratiques expérimentales au vignoble (plantations de haies, cultures intra-parcellaires, ruchers et surfaces mellifères pour les abeilles, etc.).

Les élus d'Alès Agglomération, qui ont la volonté de consolider et développer la filière agricole-agroalimentaire du territoire, ont été séduits par cette idée de laboratoire d'une agriculture nouvelle et ont permis à la collectivité de devenir sociétaire.

Un financement innovant pour l'agroforesterie

Avec l'opération "20 000 pieds sur Terre", Agroof rapproche les entreprises et le monde agricole pour développer des projets agroforestiers sur le territoire.

Comment développer l'agroforesterie, un mode vertueux de production agricole qui replace les arbres au sein des systèmes, mais qui demande aux agriculteurs un investissement conséquent et une réelle prise de risques ?

«Grâce à l'engagement des entreprises du territoire», répond le bureau d'études Agroof installé à Anduze, spécialisé en agroforesterie, et qui a lancé récemment "20 000 pieds sur Terre", un programme de financement de plantations d'arbres et de recherche (modalités ci-contre).

Rapprocher les entreprises et le monde agricole

«20 000 pieds sur Terre» est l'occasion de créer des liens de proximité entre le monde agricole et les entreprises qui, au-delà d'une aide au financement, peuvent participer à des chantiers collectifs de plantation où à des rencontres donnant lieu, entre autres, à des dégustations de produits locaux.

Sur les Terres de Ramassouze, à Vézénobres, Denis Florès cultive depuis six ans une exploitation en agroforesterie. C'est un mode de production idéal car les arbres protègent les hommes et les plantes de la canicule l'été, leurs racines retiennent la terre lors des aléas climatiques et le bois de taille peut fournir un revenu complémentaire à l'agriculteur. Certifiée en bio, son exploitation accueille depuis plusieurs années des expérimentations de l'Inra et désormais d'Agroof.



L'aide financière des entreprises est précieuse. Elle permet d'accélérer des méthodes de production chronophages et coûteuses. Partager ça et montrer qu'il est possible de le faire de manière saine, avec une empreinte carbone très faible, est l'occasion de transmettre des valeurs humaines tout à fait essentielles.

Des pratiques agricoles vertueuses

Ces cofinancements privés sont également l'occasion pour les entreprises de diversifier leurs actions RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale). Et par la communication de cet engagement, le public est amené à connaître les pratiques agricoles vertueuses en développement, tout comme les enjeux environnementaux sur le territoire.

www.20000piedssurterre.fr

Agroforesterie : un système de parrainage innovant



Créer des liens de proximité durables entre agriculteurs et entrepreneurs d'un même territoire, pour favoriser une meilleure connaissance du monde agricole, encourager solidarité et responsabilité environnementale, pour contribuer au développement de l'agroforesterie et de la recherche agroécologique, c'est l'objectif poursuivi par le système de parrainage innovant qui est mis en place par Virginie Sanfelieu, spécialiste de l'animation de réseaux d'entreprises, et Clodéric Prade, vigneron. Une initiative soutenue par l'expertise d'Agroof, bureau d'études spécialisé en agroforesterie installé à Anduze.

Les réseaux d'entreprises tels que Leader Alès pourraient rapidement se saisir de cette initiative.

Une première journée de plantations d'arbres a eu lieu au domaine d'Ériane (Saint-Mamert-du-Gard), le 7 décembre 2019.



DES PARTENAIRES ACTIFS ET RECONNUS

Pour construire ensemble une éducation à l'environnement vers un développement durable cohérente et répondre de mieux en mieux aux enjeux posés par la problématique environnementale au niveau local, Alès Agglomération rassemble et s'appuie sur les grands acteurs du territoire.

Le CPIE du Gard - Réseau d'Education à la Nature et à l'Environnement du Gard (RENE 30)

La MNE-RENE 30 labellisée « CPIE du Gard »

L'association MNE-RENE 30, créée en 1994 et labellisée Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement du Gard - CPIE du Gard- en janvier 2020, a pour objet de promouvoir et développer l'Education à l'Environnement et au Développement Durable dans le Gard à travers la mise en réseau des acteurs.

L'association agit dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable :

- L'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs
- La sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement

Basé au sein du Pôle Culturel et Scientifique de Rochebelle à Alès, le CPIE du Gard est constitué d'adhérents individuels, d'associations professionnelles, de collectivités locales, d'entreprises de l'économie sociale.

L'association a pour missions de mutualiser les expériences et les connaissances, de mettre à disposition des ressources pédagogiques, de coordonner des programmes de sensibilisation auprès de tous les publics, d'accompagner les porteurs de projets concourants à la transition écologique des territoires, de conseiller sur les économies d'énergie de manière neutre et gratuite à travers son Espace Info Energie et de favoriser l'accès à l'information concernant l'environnement et le développement durable.



Un centre de ressources en Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)



La mise à disposition de ressources est un des cœurs de l'action du réseau territorial de l'EEDD. C'est une des manières très concrètes d'apporter un soutien mutualisé aux acteurs éducatifs.

L'accueil au centre de ressources comprend l'accompagnement des personnes pour l'utilisation de la base de données en ligne, le repérage dans l'organisation des ouvrages, l'aide à la sélection de ressources pertinentes, l'orientation professionnelle de certains publics, la réponse à des demandes précises dans les domaines de l'éco-citoyenneté.

En 2020, les deux phases de confinements dues à la crise sanitaire n'ont pas permis d'accueillir le public. L'accueil et le suivi a cependant été maintenu par téléphone, mail et visioconférence.

L'accueil du public, c'est aussi la présentation du centre de ressources et des outils disponibles au centre de ressources du CPIE du Gard dans le cadre de formations et de travaux de groupes. En 2020 43 personnes ont été accueillies dans le cadre de formation dans les locaux du CPIE sur Alès.

1600 personnes accueillies en 2019,
40 nouvelles acquisitions,
240 prêts d'outils pédagogiques,
13 prêts d'expositions

Une diversité d'actions au service du territoire d'Alès Agglomération en 2020

Le CPIE du Gard et Alès Agglomération portent des objectifs éducatifs communs en faveur de l'Education relative à l'Environnement vers un Développement Durable.

Alès Agglomération soutient depuis de nombreuses années la MNE-RENE 30 labellisée CPIE du Gard pour :

- la mise en œuvre de projets auprès des publics
- l'accompagnement des territoires dans leur transition écologique.

Ce partenariat s'est instauré avec plusieurs pôles de la collectivité et particulièrement la Direction du Développement Durable et le Pôle Environnement Urbain.

Selon les axes de développement de l'association, les projets mis en œuvre sur le territoire d'Alès Agglomération en 2020 sont multiples :

- professionnalisation et soutien aux acteurs (voir p.18)
- accompagnement des territoires (voir p.18)
- coordination de programmes de sensibilisation (voir p.19)
- gestion et animation d'un centre de ressources (voir ci-contre)
- animation de l'Espace Info Energie Alès Nord Gard (voir p.10)
- actions de communication et d'information (voir ci-dessous)



un réseau composé de 51 structures :
34 associations, 6 collectivités,
3 établissements publics, 7 individuels
& 1 entreprise.



Une communication à l'échelle du territoire et au-delà

Le CPIE du Gard publie une gazette (lettre électronique mensuelle), édite un agenda (publication des événements), est doté d'une page Facebook et anime une émission de radio mensuelle sur Radio Grille Ouverte intitulée « De briques et de plantes ».

Ce dernier support permet de traiter d'une thématique et de mettre en lumière les actions EEDD qui s'y rapportent. Parmi les émissions animées en 2020, **l'émission du mois de mars a entièrement été consacrée à la présentation de l'Atlas de la Biodiversité d'Alès Agglomération** et du programme des Rencontres de l'Environnement.

CPIE du Gard - Réseau d'Education à la Nature et à l'Environnement du Gard (RENE 30)

Pôle Culturel et scientifique de Rochebelle - 155 faubourg de Rochebelle - 30100 Alès

tél. : 04 66 52 61 38 - mel. : contact@cpieguard.fr



Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

& Biosphéra

Depuis sa création, il y a presque 30 ans, le Syndicat mène une démarche de développement durable (site Natura 2000, Agenda 21, ...) conciliant la préservation de l'environnement avec des activités humaines respectueuses et valorisant les ressources de ce territoire.

Ses axes d'actions :

1- Accélérer la transition énergétique

Lauréat du dispositif TEPCV (Territoire à énergie positive pour une croissance verte) qui a apporté d'importantes aides financières, le syndicat a mis en place un ambitieux programme de rénovation énergétique des bâtiments publics et d'amélioration de l'éclairage public : plus de 70 projets communaux et intercommunaux réalisés, représentant 2,73 millions d'investissements et ayant permis d'éviter annuellement l'émission de 110 tonnes de CO₂.

Le conseiller en énergie établit et analyse les consommations afin d'apporter aux élus des conseils et préconisations. En 2020, il a également accompagné la commune de St Christol les Alès, proposant ainsi d'élargir ce service aux communes de l'agglomération, au-delà du périmètre du syndicat.



2- Développer une agriculture paysanne et les circuits courts

Au cœur de l'histoire et des paysages des Cévennes, l'agriculture constitue une activité économique en « re-développement ». Sa tradition de pluriactivité, sa proximité, sa qualité sont autant d'atouts recherchés aujourd'hui par les consommateurs. Cette agriculture est aussi le gage du maintien du tissu socio-économique, d'une biodiversité remarquable et de la diversité des paysages. C'est pourquoi les collectivités, et particulièrement le syndicat, ont accompagné la création de plusieurs ateliers collectifs de transformation agricole.

En 2021 sera notamment inauguré le Pôle agri alimentaire à St Julien des Points : 4 ateliers (volailles, transformation de viandes, châtaigne et bière) structurants pour développer les filières de productions locales.

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Conservation
de la Vallée du Galeizon

Place Roger Assenat - 30480 CENDRAS
galeizon@wanadoo.fr - 04 66 30 14 56



3- Préserver la nature et la biodiversité

Depuis 2008, le syndicat anime un Observatoire scientifique du territoire ainsi que 2 sites Natura 2000 (Vallée du Galeizon et Hautes vallées de la Cèze et du Luech) pour améliorer les connaissances, protéger et restaurer les milieux sensibles. Des inventaires sont régulièrement conduits pour améliorer les connaissances naturalistes. Une étude importante a été conduite pendant 3 ans sur les libellules. Un rapport de synthèse ainsi qu'un programme d'actions a été rédigé en 2020. Il s'agira en 2021 de partager ces enjeux avec l'ensemble des acteurs locaux. Un travail important sur les milieux ouverts, le pin de Salzman (pin noir endémique méditerranéen) et sur les chauves souris a été engagé, permettant notamment le financement de travaux de restauration afin de préserver l'accès d'une colonie de chauve-souris à la charpente.



4- Sensibiliser, informer et favoriser l'implication citoyenne

A travers le centre d'interprétation des vallées cévenoles, Biosphera, géré et animé par le syndicat, sont organisées de nombreuses réunions de concertation, des débats, des animations pour permettre une meilleure appropriation et prise de conscience des enjeux du territoire et de l'évolution du climat, déjà bien perceptible en Cévennes. Une programmation annuelle, Les 4 saisons du développement local, permet de traiter les thématiques de l'agriculture et l'alimentation de proximité, la biodiversité, la transition énergétique et l'eau. Nous intervenons également auprès du jeune public à travers des interventions pédagogiques, l'appui à la mise en place d'aires terrestres éducatives, des animations ponctuelles à Biosphera, un club nature, ...

Habituellement, nous recevons environ 4500 personnes par an, mais la fréquentation de l'année 2020 a bien entendu été perturbée en raison du contexte sanitaire.

Biosphera apporte au public une compréhension de l'évolution du rapport Homme-Nature dans les vallées cévenoles. Le bâtiment comprend un espace d'exposition temporaire et d'animation, un espace muséographique ainsi qu'un espace de projection et de conférences.

Il accueille le public les mercredi matin et vendredi matin et après midi, ainsi que les groupes toute l'année sur rendez-vous.

<http://www.biosphera-cevennes.fr>

tel : 04 66 07 39 25

Au 1er trimestre 2020, Biosphera a accueilli :

- 200 visiteurs individuels et en groupe
- 550 participants aux programmes 'hiver' des 4 saisons du développement local
- 315 jeunes et scolaires (mais environ 200 présences de scolaires ont été annulées)
- 180 personnes ont participé à une réunion dans le lieu

TOTAL : environ 1235 personnes par trimestre



Rapport établi par
la Mission Développement Durable
21 rue Soubeyranne - 30100 Alès
04 66 56 10 64
developpement.durable@alesaglo.fr

mise à jour du 5 février 2021

